

La Gibelotte

DECEMBRE 2008



Ligny-le-Ribault
poursuit ses
actions
en faveur du
développement
durable
et imprime sur un
papier respectant
la gestion durable
des forêts

Sommaire

- **Éditorial**
- **Ça s'est passé à Ligny...** 5
- **Le Garenne bavarde** 9
- **Qu'on se le dise...** 14
- **Le Garenne solidaire** 15
- **Le Garenne bavarde** 16
- **Qu'on se le dise...** 20
- **Le Garenne se bouge** 21
- **Qu'on se le dise...** 24
- **Le garenne s'informe** 25
- **Les P'tits Garennes** 26
- **Qu'on se le dise...** 28
- **Etat civil, bienvenue...** 30
- **Le Garenne solidaire** 31
- **Le garenne s'informe** 32
- **Infos pharmacies** 34
- **Marceau à l'écoute** 38
- **Infos pratiques** 39

Editorial

Chères Lignaises, chers Lignois,

Notre engagement à œuvrer pour le bien de tous avec détermination afin **d'améliorer l'existant, de préparer l'impossible, d'imaginer l'impensable** demeure notre objectif. Certes, de nombreux nuages se dessinent dans le ciel de 2009. Comme moi, vous suivez avec attention les évolutions financières et économiques qui ne laissent pas présager des lendemains enchanteurs et des cieux des plus sereins. Dans ces moments difficiles qui nous attendent, il nous faut garder notre calme et conduire notre navire "LIGNY-LE-RIBAUT" dans les tempêtes avec doigté et efficacité. Les épreuves ne vont pas manquer. L'équipe communale possède en son sein les connaissances et les moyens humains pour faire face aux nouveaux défis. Il est vrai que les annonces faites ici ou là par les responsables nationaux doivent être prises en considération. Les dotations n'augmenteront que de 0,71 % cette année (au lieu de 3 % habituellement) et conditionneront fortement nos actions. Notre établissement postal est fortement menacé quant à son maintien au niveau de sa présence actuelle. Il est vrai que son utilisation ne cesse de chuter. Son maintien relève de la manière dont les uns et les autres, nous ferons appel aux services postaux offerts. Notre comportement engendra : soit sa fermeture ; soit son maintien. Je vous demande d'être solidaires de notre combat pour ceux qui ne pourront se rendre à LA FERTÉ-SAINT-AUBIN pour effectuer des opérations postales de toute nature.

Comme l'écrivait Paul CLAUDEL « *Il y a une chose plus triste que de perdre la vie, c'est de perdre la raison de vivre, plus triste de perdre ses biens, c'est perdre son espérance* ».

En votre nom à tous j'adresse mes plus vives félicitations à madame Brigitte Rivoire-Thaler. Elle a été faite "Chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres" le 22 septembre 2008. Cette distinction qui est particulièrement difficile à obtenir souligne la qualité de ses travaux et de son engagement.

Je souhaite, en votre nom, la bienvenue aux nouveaux épiciers, monsieur et madame Laurent DESBONNES - Angélique HILAIRE qui, dans un magasin entièrement rénové, avec dévouement, gentillesse et professionnalisme sont à votre disposition. Je formule à leurs égards mes vœux les plus sincères de réussite et d'épanouissement professionnel parmi nous.

Je, Nous, vous présentons, à l'aube de cette nouvelle année, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite et d'amour.

Le Maire, Gilles Landré de la Saugerie



ça s'est passé



▲ **14 JUILLET** : dépôt de gerbe au monument aux morts, remise du diplôme de Maire honoraire à Mr Gilles Durant des Aulnois.



▼ **SEPTEMBRE** : rentrée des classes



▲ **JUILLET / AOUT** : Le bureau de tourisme a ouvert ses portes dans la salle des expositions. Amélie et Albin ont reçu pendant ces 2 mois 282 visiteurs.



▼ **RESTAURATION DU LAVOIR** :

AVANT



PENDANT



é à Ligny...

5



▲ 30 AOÛT : dégustation de tomates au jardin des écoliers à l'initiative de la SHOL

▼ 4 AOÛT : installation de la classe préfabriquée. Avec cette 6^{ème} classe, l'école de Ligny-le-Ribault accueille désormais 131 élèves.



PENDANT



APRÈS

ça s'est passé

DÉFILÉ DU 11 NOVEMBRE :

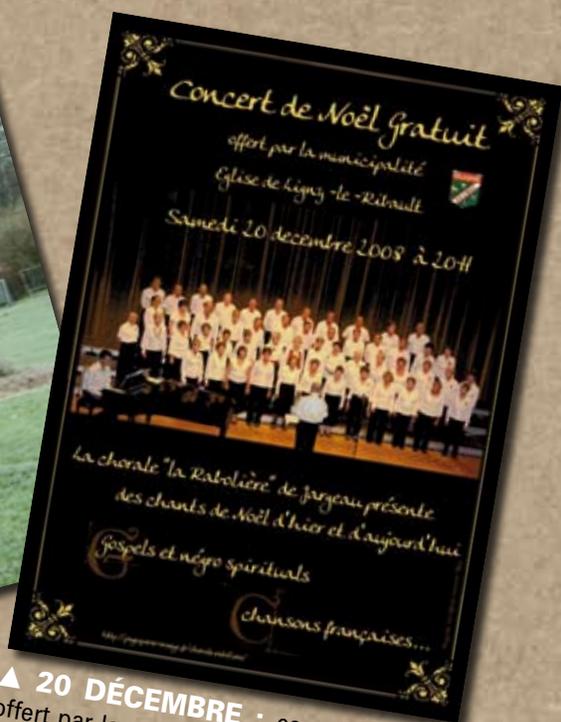
Cérémonie aux Monuments aux Morts du Cimetière ; discours du maire ; Hommage aux victimes avec la "mise en place des Flammes de la Mémoire" par les enfants de l'école ; inauguration de la tombe du Soldat Constant RICHE "guerre de 1870".



▲ 22 NOVEMBRE :
Fête de la Sainte-Barbe,
patronne des sapeurs pompiers

é à Ligny...

7



▲ **20 DÉCEMBRE** : concert de Noël offert par la municipalité avec le concours de la Chorale "La Rabolière" de Jargeau

▼ **28 ET 29 NOVEMBRE** : collecte nationale de denrées non périssables au profit de la banque alimentaire. Un grand merci à tous pour votre générosité, 137 kg de denrées et 60 euros de dons ont été collectés.



Boulangerie Pâtisserie

Isabelle & Eric Thillet



120 rue du G^{al} de Gaulle - Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 43 94



Tuilerie de la Bretèche

Carrelages - Briques - Terre cuite à la demande
Fabrication, exposition, vente à Ligny-le-Ribault

Aymeric de BAUDUS
Artisan Fabricant

45240 LIGNY-LE-RIBAUT - FRANCE

Tél. 33 (0)2 38 45 43 88

Fax 33 (0)2 38 45 40 15

<http://www.tuilerie-de-la-breteche.fr>

TOUS TRAVAUX DE RÉNOVATION

Électricité - Plomberie - Chauffage
Maçonnerie - Couverture Terrassement

J-B DREUX

45240 LIGNY-LE-RIBAUT

Tél. 02 38 45 42 96

THIERRY MÉTREAU

Maçonnerie.....Restauration
Zinguerie.....Carrelage
Cheminée.....Clôtures

110, rue du Prêche
45240 Ligny-le-Ribault
Tél./Fax 02 38 45 44 16

Pharmacie BONIN

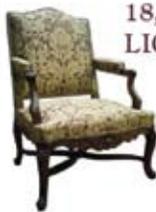
420, rue du Général Leclerc
45240 LIGNY-LE-RIBAUT
Tél. 02 38 45 42 38

*Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h30 à 19h30
samedi de 9h à 12h
et de 14h30 à 17h*

Tapissière
Ensemblière

Isabelle Fossard

La Bretèche
18, allée de l'Abeille
LIGNY-LE-RIBAUT



02 38 45 41 70

isabelle_fossard@yahoo.fr

L'Atelier

Fleuriste



49, rue du Gal de Gaulle
45240 Ligny Le Ribault
02.38.45.49.18



Yves BOZO

Paysagiste
Entrepreneur de jardins

"La Villette" - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 45 58 - Portable 06 14 93 79 61

Le Garenne bavarde



>>> SECTION DE LIGNY-LE-RIBAUT



Vous savez tous que notre voyage à Paris s'est bien déroulé, nous avons visité le Musée MARMOTTAN, le Jardin KAHN et terminé par les jardins de BAGATELLE.

MARMOTTAN est un lieu magique pour les amoureux de MONNET et de ses amis



impressionnistes, une journée entière ne serait pas de trop pour en voir tous les aspects : meubles et peintures de l'épopée Napoléonienne y voisinent avec une superbe collection d'enluminures mais l'intérêt majeur de ce musée est sans conteste la plus grande collection d'œuvres de Monnet qui complète celles que nous avons pu admirer à Giverny il y a 2 ans. Pour ne citer qu'un tableau, "Impression Soleil Levant", qui marque le début de la période impressionniste est vraiment extraordinaire !

Le Jardin KAHN, imaginé par un banquier milliardaire est un havre de paix de 4 hectares au milieu de la ville. On y trouve tous les paysages chers à l'auteur, depuis une forêt Vosgienne d'où il est originaire jusqu'à des jardins japonais, en passant par un jardin Anglais, un jardin Français, et un palmarium où furent cultivées des plantes rapportées par ses explorateurs photographes en premier lieu, chargés de faire l'inventaire de ce qui était remarquable dans le monde entier.

BAGATELLE est à lui seul tout un monde plus spécialement connu pour ses roseraies et son fameux concours de la rose qui regroupe chaque année les meilleurs obtenteurs mondiaux.

Construit autour d'une "Folie" imaginée par le duc d'Artois il passa entre les mains de plusieurs mécènes et ses derniers occupants furent les Windsor après l'abdication du trône d'Angleterre. On pourrait aussi s'y promener toute une

journée sans passer deux fois de suite au même endroit.

La dégustation de tomates au mois d'août a réuni bon nombre d'adhérents. Les fruits provenaient non seulement du Jardin des Ecoliers mais aussi de ceux qui participaient à la dégustation. C'est toujours très agréable de se retrouver autour d'une bonne table surtout quand le soleil est de la partie.

Notre Mare qui se peuple un peu plus de jour en jour, a fait l'objet d'une expertise avec séance de pêche didactique organisée par Monsieur BINON responsable de L'Entomologie au muséum d'Orléans, il nous a promis de revenir pour compléter la liste de déterminations qu'il a réalisée ce jour-là.

Le Parc Floral de La Source a fait appel au savoir de nos écoliers pour son animation autour d'un sujet passionnant, "**Miel, compotes et confitures**". Les 4 jardins d'écoliers du Loiret y participaient et nos enfants y ont fait une brillante démonstration de plessage comme celui qu'ils réalisent chaque année pour entourer les carrés de culture au jardin.

Bien sûr il y a eu d'autres activités, mais nous ne pouvons toutes les citer !

Nous remercions ici tous ceux qui viennent nous aider à faire fonctionner le Jardin des Ecoliers, sans votre aide nous ne pourrions rien faire ! Tous les volontaires sont accueillis avec joie le jeudi matin pour préparer le travail des enfants et répartir les récoltes hebdomadaires qu'ils remportent chez eux.

Vous pouvez toujours nous joindre
chez **A. DELPLANQUE** au 02 38 45 83 25
ou **J. ROBICHON** au 02 38 45 46 30

Le Président : **A. DELPLANQUE**



Le Garenne bavarde



>>> LES AMIS DU VIEUX LIGNY

Comme annoncé dans notre article de juillet, l'Ecomusée a été ouvert tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août, hormis deux après-midi ou, pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous n'avons pu assurer la permanence. L'exposition sur les gares du Loiret, intitulée **"DE GARE EN GARE"**, présentée à la maison des expositions par notre partenaire, le Club des Cartophiles du Loiret, a remporté un vif succès.



jardin khan au jardin japonais

La sortie à Paris, en compagnie des membres de la SHOL et autres personnes, précédée de deux conférences données par Madame Laconte et Monsieur Delplanque a enchanté les participants.

Visites très intéressantes, merveilleux et étonnants jardins KHAN, du musée de MARMOTAN et du parc de BAGATELLE. Le repas fut convivial.

Quant à la **Nuit du Cerf** du 27 septembre, nous avons de nouveau refusé du monde, faute de places. Le repas comprenant gibier et tarte Tatin fût préparé et servi cette année par l'Auberge Ste-Anne, animé par Albertine Didier et les trompes du Bien Allée de Ligny. Cette soirée avait été précédée d'une conférence de Monsieur Lancelot sur le cerf en période de brame, à la Maisons des Expositions, la salle était comble. Suivit la sortie nocturne en forêt à l'écoute des animaux qui ont été fidèles au rendez-vous.



Un auditoire attentif à la conférence de Mr Lancelot

Dernière animation avant le repos hivernal, un vide grenier, place de l'Eglise. Dans l'ensemble acheteurs et vendeurs sont repartis satisfaits.

Bien que fermé, le Musée reçoit encore des visiteurs sur rendez-vous. Ainsi nous avons eu la visite de Monseigneur l'Evêque d'Orléans que l'Ecomusée a beaucoup intéressé. D'autre part, nous continuons le travail d'entretien, de restauration des collections de notre Musée.

Nous préparons également notre **"Noël Russe"** de 2009

Quelques mots sur notre **Assemblée Générale**, elle s'est tenue le 6 septembre 2008 .

Nouveau Conseil d'Administration :

Mme BOUTON Annie
Mr CASSART Arnauld
Melle GALLET Audrey
Mme GORONFLOT Colette
Mme JOULAIN Michèle
Mme LACONTE Dominique
Mr LANDRE DE LA SAUGERIE Gilles
Mme LE BRETON Marie Louise
Mr LE BRETON Bernard
Mme METREAU Corinne
Mr l'Abbé THIBAUT Pierre
Mr THOMERET Philippe
Mme TREMEAU Anne
Mr TREMEAU Pierre

Nouveau Bureau :

Présidente LE BRETON Marie-Louise
Vice Présidente BOUTON Annie
Secrétaire TREMEAU Pierre
Secrétaire Adjoints : THOMERET Philippe
TREMEAU Anne-Marie
Trésorier LE BRETON Bernard
Trésorier Adjoint GORONFLOT Colette
Conseillère culturelle LACONTE Dominique

Nous espérons vous voir nombreux au Musée ainsi qu'à nos prochaines animations. Avant de clore cet article, je tiens à remercier au nom des membres des Amis du vieux Ligny tous ceux qui nous apportent leur soutien : la Mairie de Ligny, le Conseil Générale, le Conseil Régional, nos fidèles adhérents, les Associations avec lesquelles nous collaborons, nos sponsors et les bénévoles qui n'hésitent pas à venir nous aider.

Bon Noël à tous et Meilleurs Vœux

La Présidente Mme LE BRETON

Le Garenne bavarde



>>> CINÉ SOLOGNE

La saison 2008/2009 a débuté sous le signe du rire avec **"Bienvenue chez les Ch'tis"** le jeudi 2 Octobre.

Les films de novembre et décembre, respectivement **"Faubourg 36"** (avec Gérard Jugnot, Clovis Cornillac, Kad Merad) et **"Le crime est notre affaire"** (avec André Dussolier, Catherine Frot, Claude Rich) prouvent que l'objectif de Ciné Sologne est de proposer des films récents sur grand écran.

Généralement en décembre, nous proposons 2 séances, une à 18 h (film pour les plus jeunes) et à 20 h, film tout public.

Fréquentation :

FILMS	MOIS	Adultes	Enfants	TOTAL
Bienvenue chez les Ch'tis	OCT 2008	42	8	50
Faubourg 36	NOV 2008	40	3	43
Wall-e	DEC 2008 - 18h			
Le crime est notre affaire	DEC 2008 - 20h15			

Nous vous fixons donc rendez-vous le premier jeudi de chaque mois d'octobre à avril.

**Voici les dates à retenir
pour le premier semestre 2009 :**
jeudi 8 Janvier, jeudi 5 Février
jeudi 5 Mars, jeudi 9 Avril

Pour la saison 2007 / 2008, Ciné-Sologne Ligny a enregistré une fréquentation moyenne de 43 personnes par séance, ce qui nous situe au 3^{ème} rang parmi les 16 communes adhérentes à l'UCPS (Union pour la Culture Populaire en Sologne) et intégrées au circuit de Ciné-Sologne.

Prix des séances :

4,50 € pour les Adultes

3 € pour les jeunes de moins de 16 ans.

Alors pourquoi aller sur Orléans où une séance de cinéma coûte le double ?

Je tiens à remercier ma fidèle équipe composée de Véronique RUFFIER, Jean et Jeanine TRASSEBOT, Bernard ROBERT.

Nous vous souhaitons une bonne année 2009 et vous encourageons à venir toujours plus nombreux à nos séances de cinéma en milieu rural.

Pour l'équipe Ciné-Sologne Ligny, Béatrice CABOURG

>>> ATELIER DE DESSIN, PEINTURE



*Vous aimez dessiner,
Vous aimez peindre, ...
Vous cherchez du temps pour vous consacrer à
votre passion, alors...
Venez nous voir,*

Tous les mercredis soirs
à Ligny à la salle Saint-Martin.
Aquarelle, dessin, huile, acrylique....
Débutants, confirmés...

**Vous pourrez donner libre cours
à vos inspirations.**

**Pour tous renseignements complémentaires
n'hésitez pas à contacter :**

Michèle Neuhard Professeur

au 02 54 88 70 48 - 06 85 36 18 79

Ou Michèle Cormery au 02 38 45 44 55



Le Garenne bavarde



>>> PAROISSE SAINT-MARTIN

“LE PATRIMOINE” c’est devenu une préoccupation importante... conserver... entretenir... mais c’est aussi créer !

Habitants de Ligny vous souvenez-vous que nos ancêtres ont choisi de mettre notre commune sous la protection de Sainte-Anne – Mère de la Vierge Marie... La Fête de Sainte Anne nous le rappelle chaque année *“Il y a la Sainte-Anne chaque année ! c’est vrai !”*. mais il y a aussi une statue qui la représente à l’Eglise

Voici que depuis *“la Sainte-Anne 2008”*, elle est représentée par une Nouvelle statue !

Œuvre originale de Madame PINOT –GAUFFROY, en céramique (nous sommes au pays de la terre cuite !) s’inspirant d’un passage de la Bible, du Livre des Proverbes qui décrit La Femme (idéale ?) de cette époque : attentive à sa Maison, à son époux, à ses enfants, aux personnes qui habitent la maison ; fidèle à Dieu dans la prière, et venant en aide aux pauvres de son village. Maintenant à vous... de vous déplacer ! et de la reconnaître parmi les statues de l’Eglise... de vous inspirer de sa vie... de l’honorer ?...

J’ai envie de vous dire :

Chiche .. !

Saint-Martin, Lui est le Protecteur de la Paroisse... je souffre d’entendre des Visiteurs de l’Eglise passer devant la mosaïque qui le représente et dire *c’est quoi ?... cela représente quoi ?...* *“Saint-Martin de Tours, vous connaissez ?”*

Le Patrimoine fait partie de notre univers...regardez-le... avant de partir courir le monde : prêtez-lui attention !

Et merci à Celles et Ceux qui l’entretiennent et permettent aux Artistes d’aujourd’hui de créer !

Créer le quotidien... c’est ce que nous faisons, chacun et chacune d’entre-nous... ce que fait la Paroisse aussi !

Avec les Baptêmes que nous avons eu la joie de célébrer, un Baptême c’est une Joie ! la vie qui commence chez les hommes, et en l’Eglise ! avec Dieu... pour l’aider à construire sa vie, humaine, intellectuelle, physique, spirituelle, et nous avons accueilli :

Lauryne Legraverend, Noah Pellé, Emilie Pollet, Axel Nuée-Pierre, Kylian Michel-Larue, Maxime Henry, Noah de Castro, Ethan Lemaire, Elodie Gaussant, Alexis et Carla Lebrun-vetovis, Guilhem de Castro, Corentine Ancel, Solène Lagarde.

Joie aussi de célébrer des Mariages, c’est une démarche qui engage la Vie et par la Bénédiction de Jésus-Christ, marque une étape nouvelle dans la vie d’un couple, d’une Famille. Nous avons célébré dans la joie partagée par tous les leurs : Jacques Robichon et Paulette Godart,

Michel Laconte et Dominique Dubois, Jérôme Maudhuizon et Magali Drupt, ainsi qu’Hervé Bourgeon et Jocelyne Leroux qui souhaitaient prier pour leur nouveau Foyer.

Vivre le quotidien c’est aussi vivre avec leurs familles le Départ de ceux que nous aimons, partir, mourir : notre dernier geste de personne humaine remettant notre vie entre les mains de Dieu ! C’est toujours une rupture pour les leurs... une souffrance... une invitation à l’espérance... garder leur présence d’une autre manière... souligner les valeurs qu’ils ont servies et données sens à leur vie... Nos présences, nos prières, nos fidélités, nos amitiés les accompagnent et veulent être un réconfort pour les leurs.

Créer... son avenir humainement, avec la Présence de Dieu... ce sont les Premières Communions et Profession de Foi. Unies à leurs

familles et aux marraines et parrains la Profession de Foi de Salomé Bertrand, où elle nous a dit reprendre à son compte ce qu’eux-mêmes avaient dit en son nom, à son baptême. Tandis que la Première Communion de Philippine Bauzetie, Inès Martin, Léna Grosjean, Luna Barbetta-Bardine, nous redit que le Seigneur est notre nourriture, notre force pour grandir dans notre vie d’enfant de Dieu au même rythme que dans notre vie de Personne Humaine.

Créer, autant que possible, l’avenir de nos Paroisses de Campagne c’est ce qu’avec les personnes de notre Doyenné de Cléry-Sologne, notre évêque Monseigneur André Fort voudrait nous aider à inventer !

Merci à M. le Maire et à son Conseil municipal qui nous a permis de l’accueillir dans la joie à la salle polyvalente de Ligny, au son des trompes de chasse de Ligny, pour une soirée festive avec les personnes venues l’entourer, de tout le Doyenné. D’autres rencontres de travail, à travers les différentes Communes, lui ont permis d’écouter responsables élus, responsables d’associations, d’entreprises, de commerces... et les questions que se posent les Chrétiens d’aujourd’hui.

Le 16 novembre, à Cléry, notre évêque nous a précisé le fruit de sa démarche : la Visite Pastorale de notre Doyenné qu’il vient d’accomplir.

L’Eglise ce n’est pas seulement les visites du Pape Benoît XVI à Paris et à Lourdes, c’est aussi la présence active de notre évêque, c’est surtout ce que chaque baptisé s’efforce de vivre, quotidiennement, dans sa fidélité à Dieu, aux autres... dans sa Paroisse... sa Commune !

Merci de ce que vous faites ou ferez, et que le Seigneur vous aide à bâtir une Bonne Année 2009 !

Abbé P. THIBAULT.

Le Garenne bavarde



13

>>> WWW.CAMELEON45.FR

Ste-Anne (thème Maroc) :



A cette occasion l'association "Caméléon" a monté un stand "berbère". Nous avons offert un thé à la menthe à nos visiteurs. Un moment de causerie et de détente à l'abri du soleil bien apprécié de tous.

Costumes :



• Pour le **bal renaissance du château de Chambord** auquel nous avons participé le samedi 04 octobre 2008, nous avons confectionné 2 costumes femmes "renaissance". Cette aventure restera inoubliable par

ces rencontres : les costumières du château de Blois, des habitués du bal du château de Versailles ou du carnaval de Venise, les danseurs de la Cie Outre Mesure.

• Pour la **soirée médiévale** du samedi 15 novembre à Chécy organisée par les Ateliers de Jehanne, nous avons également renouvelé notre collection par 4 nouveaux costumes médiévaux.



Ces retours dans le temps de nos ancêtres, nous ont donné le goût pour les costumes d'époque.



• Pour **Halloween**, nous avons proposé aux enfants de l'école de Ligny de venir le samedi matin choisir gratuitement un costume de leur choix.

Nouveautés :

Vous organisez un anniversaire pour vos enfants. Nous vous proposons **une malle de costumes** à un tarif forfaitaire (en fonction du nombre de costumes)

Musique :



Nous vous présentons le groupe DEYLILEA en concert dans la région et bientôt à Ligny.

Le groupe formé en 2007 se compose de trois musiciennes : Alicia, Audrey et Léa (Chants, guitares acoustiques, guitare électrique, percussion). La guitare en bandoulière, le trio distille une musique acoustique et vocale qui surfe dans un univers cohérent fait de simplicité et de sincérité, exploitant le son pop rock avec sympathie.

DATES À RETENIR :

Assemblée générale : samedi 10 janvier 2009

St Valentin : samedi 14 février 2009 (soirée costumée : thème « Sexy Folies »)

Vide Grenier : dimanche 19 avril 2009

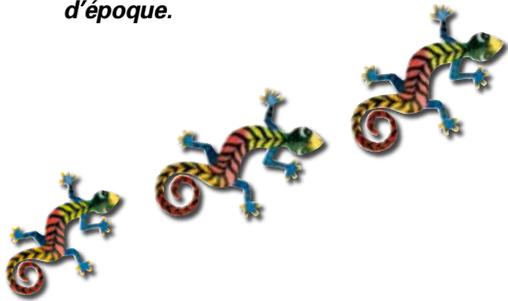
L'association CAMELEON participera au projet **"Noël RUSSE"** qui doit voir le jour pour décembre 2009. En confectionnant des costumes. Nous sommes donc dès maintenant à la recherche de tissus, de fourrures, de rubans, ou vêtements et accessoires en rapport avec le thème.

N'hésitez pas à nous contacter au 02.38.45.44.44 (répondeur) ou 06.84.81.34.38.

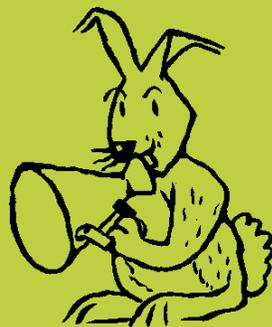
**ou par mail : ligny.cameleon@wanadoo.fr
www.cameleon45.fr**

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Christine VITEL & Christine GASTAT



Qu'on se le dise !



>> 25 ÈME ANNIVERSAIRE DU BLASON DE LIGNY



JANVIER 1984 - JANVIER 2009

Le blason de Ligny-le-Ribault voyait le jour officiellement en janvier 1984.

“De sinople chargé au chef d'un cerf d'or et de deux girolles de même, en pointe d'un épi de seigle d'or et d'une bonde d'étang de même, à la bande d'argent bordée de deux cotices de gueules potencées ; en chef de gueules portant l'inscription « LR » d'argent accostée de deux branches de chêne fruitée de même.”



Il orne alors les pancartes de rues qui sont installées dans le village.



En format XXL, on le retrouve sur les véhicules de la commune

On le retrouve aussi au cabinet médical



En janvier 1989, le voilà en écusson autocollant



Il ne dédaigne pas prendre place dans un jardin, représenté sur un matériau typique du village



A la mairie, en peinture sur soie (encadrement réalisation Monsieur Coulon)



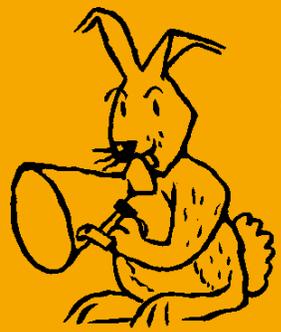
Et pour son 25^{ème} anniversaire, il s'offre un nouveau visage

Grace à la générosité de la société Paragon, imprimerie à Argent-sur-Sauldre, la commission communication est heureuse à son tour de vous offrir un exemplaire de ce nouvel écusson.

Michèle Cormery
Pour la commission communication

Le garenne solidaire

15



>> CLIC "RELAIS ENTOUR'AGE"

Il devient parfois difficile pour une personne âgée de rester à domicile.

Le ménage, les courses, la confection des repas, la toilette... tous les gestes de la vie quotidienne deviennent de plus en plus pénibles à assurer.

De même, l'organisation d'un retour à domicile après une hospitalisation peut poser quelques problèmes.

Toutefois, il existe de nombreux services qui facilitent le maintien à domicile :

Aides ménagères, Gardes à domicile, Service des soins, Auxiliaires de vie, portage de repas, télé assistance, amélioration de l'habitat, etc...

Pour informer et orienter toute personne âgée ou famille confrontée à une difficulté de maintien à domicile, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) "RELAIS ENTOUR'AGE" peut vous recevoir :

Du LUNDI AU VENDREDI

De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Et le SAMEDI MATIN sur rendez-vous.

En dehors de ces horaires un répondeur enregistre vos messages.

CLIC « RELAIS ENTOUR'AGE »

(Cantons de Beaugency-Cléry-Saint-André et La Ferté Saint-Aubin)

**19 rue de la Cordonnerie - 45190 Beaugency
Tél. 02.38.44.90.20 - Fax 02.38.44.14.13**

>> TRANSPORT

Les Cars Dunois ont le plaisir de mettre à la disposition de Ligny-le-Ribault ses minibus pmr pour le service du transport à la demande.

Ils ont une capacité de 8 places assises, et permettent d'accueillir des personnes en fauteuil roulant manuel et électrique. (3 à 5 fauteuils selon le minibus avec accompagnateurs)

Vous avez besoin d'un transport pour aller faire vos courses, pour vos rendez-vous médicaux, vos démarches administratives,

...

Nous vous proposons un véhicule adapté avec un conducteur habilité.

Le Conseil Général du Loiret a créé le service du transport à la demande (TAD) pour se rendre de votre commune Ligny-le-Ribault (à partir de votre domicile ...) à :

LA FERTE ST-AUBIN pour 2 € le trajet !

3 lieux de dépose :

- Mairie,
- Place de la Halle,
- Centre social : 45 rue Hippolyte Martin

Les jours & horaires de fonctionnement sont les suivants :

- Le Jeudi arrivée 10h départ à 12h
- Le Vendredi arrivée 13h30 départ à 15h30

Le principe est simple il vous suffit de réserver votre transport la veille avant midi!

Pour nous contacter :

LES CARS DUNOIS : 02.38.700.100

DEMANDEZ UN DEVIS !

PROFITEZ DE SES MINIBUS LA SEMAINE ET LE WEEKEND POUR VOS LOISIRS :

SORTIES SPECTACLES, DECOUVERTE DE LA REGION...* !!

(*sous réserve de disponibilité :occupations TAD et CLIS)

RENSEIGNEMENTS :

Tél. 02.38.70.95.04 - Fax : 02.38.70.95.18
k.faurel@dunois.fr

LES CARS DUNOIS :

rue du Paradis - 45800 Saint-Jean-de-Braye.
BP 2807 - 45028 Orléans Cedex 1



Le Garenne bavarde



>>> COMITÉ D'ANIMATION COMMUNALE



une partie des bénévoles du C.A.C. à la Ste-Anne 2008

FETE DE LA STE ANNE :

Il y a eu de nouveau beaucoup de monde dans les rues de Ligny pour le vide-grenier. Cette année, les exposants étaient présents dans le bourg, vers la place Croix de Lorraine, mais également vers la place de la gare. Plusieurs animations ont rencontré un vif succès : musique et traditions marocaines, promenades à poney, quads, dressage de chiens... Le repas à thème du C.A.C., avec couscous à l'agneau rôti sur place, est toujours très apprécié par les fidèles.

BALL-TRAP :

Il a eu lieu cette année sur un nouveau terrain répendant à la nouvelle réglementation, aux "Trois Chênes". Malgré les deux années d'interruption, il a connu un franc succès (une cinquantaine de tireurs, plus de 2200 plateaux lancés). Merci à M. Lemiège, propriétaire du terrain.

ASSEMBLEE GENERALE :

La bonne participation aux débats des personnes présentes actives dans la commune (associations, commerçants et indépendants) et des nouveaux sympathisants a apporté des idées constructives pour améliorer nos futures manifestations.

Le bureau a été reconduit sans modification après réélection du tiers sortant.

Les contacts se feront auprès de Jean Trassebot (président) au 02 38 45 45 08
La réservation de matériel (barnums, tables, bancs, friteuses) se fait auprès de Jeanne et Joël Cariou au 02 38 45 04 18.
La sono, le porte-voix et le groupe électrogène sont à réserver en contactant Bertrand Boismoreau au 02 38 45 46 01

CINE-SOLOGNE :

Le C.A.C. participe activement à la projection mensuelle proposée par ciné-Sologne, soit 8 films par an (tous les premiers jeudis du mois).

HALLOWEEN :

Deux groupes d'enfants ont parcouru les rues à la recherche de bonbons et autres friandises, puis ils ont rejoint la salle des fêtes pour un

goûter offert par le C.A.C. Un souvenir a été donné à tous les participants, les plus jolis déguisements ont été récompensés. Le buffet a été annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions (quel dommage).

Le bal, gratuit, a débuté à 20h30, attirant des groupes déguisés et de nombreux jeunes.

FUTURES MANIFESTATIONS

• Concours vitrines et maisons décorées :

Inscrivez-vous auprès de Jackie Pigé au : 02 38 45 42 70, nous organiserons notre circuit de visite surtout en fonction de vos inscriptions. La date sera communiquée par affichage chez les commerçants. Des bons d'achats seront offerts par catégories aux heureux lauréats.

• Réveillon du 31 décembre :

renseignements et réservations auprès de Jean Trassebot au : 02 38 45 45 08

• Soirée spéciale "choucroute" envisagée 1er trimestre 2009

Salle des fêtes avec animation.

• Marche pour tous.

Prévue le 19 avril 2009. Départ du pré communal.

• Fête musicale du Cosson.

Le samedi 16 mai 2009, une grande fête musicale vous donne rendez-vous. Dans cet objectif, **nous lançons un appel "A PARTICIPATION" à tous les musiciens, amateurs ou professionnels, à ceux qui chantent sous la douche.**

Un programme sera élaboré pour accueillir toutes les musiques aux heures de la journée qui leur conviendront le mieux. Pour ce faire, nous vous invitons à vous inscrire dans ce programme avant le 15 février 2009. Contacts et renseignements aux : 02 38 45 45 08 ou 02 38 45 41 70 ou sur le site : musiquenfete@ligny-le-ribault.info

Le succès du repas "moules-frites" et de la soirée dansante en plein air nous amènent à vous proposer à nouveau ces manifestations.

• Concours de boules.

Dimanche 7 juin.

• Fête de la Ste-Anne.

Les 25 et 26 juillet. Le thème choisi sera régional et très certainement le "sud-ouest de la France"

• Ball-trap.

Dimanche 13 septembre ;

• Assemblée générale :

vendredi 18 septembre, salle des fêtes.

RETENEZ BIEN TOUTES CES DATES IMPORTANTES

Le Garenne bavarde



17



>>> ECOLE DE PIANO

La saison musicale de l'école de piano a repris en septembre avec 17 élèves, répartis entre les professeurs Yuki Lenormand le mercredi et Claire Billot-Jacquin le samedi. Les cours sont dispensés dans la salle attenante à la bibliothèque, aimablement mise à notre disposition par l'équipe municipale.

Rappelons que les cours s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes, qu'ils soient débutants ou non. Des inscriptions sont encore possibles pour les cours du mercredi après-midi. Se renseigner auprès de Yuki Lenormand.

L'audition de fin d'année, qui a eu lieu dans notre salle polyvalente le dimanche 1^{er} juin, a réuni parents et amis autour d'élèves toujours heureux –et émus- de partager un moment musical témoin des progrès accomplis tout au long de l'année.

Début juillet, un stage d'une semaine a réuni une dizaine d'élèves de l'association autour de Franz Schubert à l'intérieur d'ateliers de chant, d'interprétation, d'écoute et présentation de ses oeuvres. Les stagiaires se sont ensuite retrouvés, lors du concert de clôture, autour des œuvres étudiées.

PROCHAINES MANIFESTATIONS MUSICALES :

- **Dimanche 7 décembre à 16h, en l'église d'Olivet** : concert en deux parties : Claire Billot-Jacquin en première partie avec des œuvres de Mozart, Liszt et Debussy puis l'orchestre Confluence qui jouera l'Arlésienne de Bizet ainsi que des extraits de Carmen, accompagné de chanteurs solistes invités pour l'occasion ;



Extrait d'un tableau de Michèle NEUHARD, professeur, atelier de dessin peinture de Ligny

- **Samedi 13 décembre à 20h** : concert des professeurs de l'école de musique de Baule auquel participeront Claire Billot-Jacquin ainsi que Pierre Sanpéré, professeur de piano de l'association Piano et Musique pour tous ;
- **Dimanche 8 février 2009 au théâtre du Puits Manu à Beaugency** : récital de Claire Billot-Jacquin avec des œuvres de Haendel, Beethoven, Schumann, Debussy, Ravel ;
- **Dimanche 15 février 2009 à 16h en l'église de Prénouvellon** : 1^{ère} audition de l'année pour les élèves et leurs professeurs ;
- **Samedi 16 mai 2009** : l'audition de fin d'année pourrait être organisée à Ligny dans le cadre d'une fête musicale. A suivre...

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Claire Billot-Jacquin : 06 01 93 95 43
Yuki Lenormand : 06 18 10 75 78
Béatrice Dorléans : 02 38 45 46 36

>>> THÉÂTRE

Les lignois ont la possibilité de s'abonner annuellement pour 3 pièces de théâtre (inscription en juin). Le CADO, qui organise ces spectacles propose un transport par autocar - non obligatoire - au départ de l'église de Ligny.

Cette année, 62 personnes - dont 13 moins de 20 ans - ont déjà pu apprécier **"Parle-moi d'Amour"** de Philippe Claudel, avec Michel Leeb et Caroline Silhol. Le 15 novembre nous aurons redécouvert deux grands comédiens : Michel Galabru et Gérard Desarthe dans **"Les Chaussettes Opus 124"** de Daniel Colas et le 14 mars 2009 nous finirons par une comédie musicale donnée par 28 artistes : **"Fame"**.



Le CADO, c'est aussi le CADO PLUS :

Un autre abonnement - sans le transport par autocar - qui propose aux passionnés de théâtre un programme supplémentaire. Cette année, **"En toute confiance"** avec Barbara Schulz et **"Les douze travaux d'Hercule"** de et par Jean-Claude Farré.

Par ailleurs, à côté des représentations données au Carré Saint-Vincent, le CADO continue son action culturelle départementale à l'intérieur même des communes du Loiret : après **"Oscar et la Dame Rose"** d'Eric Emmanuel Schmitt, avec Anny Dupeyrey, nous retrouverons Philippe Avron dans **"Je suis un saumon"** à Lailly-en-Val, le 10 février 2009.

RENSEIGNEMENTS, PROGRAMMES ET INSCRIPTIONS :

Isabelle Fossard - Tel. 02 38 45 41 70 - Courriel : isabelle_fossard@yahoo.fr

Le Garenne bavarde



>>> ACLR - WWW.LIGNY-LE-RIBAULT.INFO

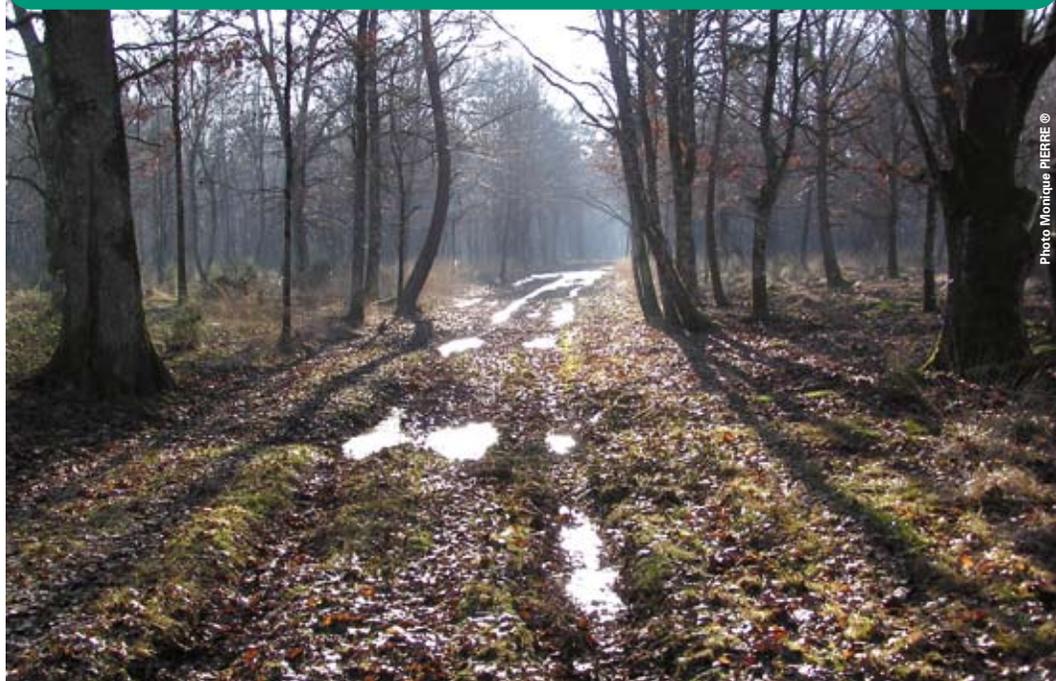


Photo Monique PIERRE ©



Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, l'ACLR (Association pour la Communication de Ligny le Ribault) s'occupe de la gestion du site Internet communal du village.

Il avait été question d'en arrêter la gestion au 31 décembre 2008, mais devant vos nombreuses demandes pour la continuité du www.ligny-le-ribault.info, nous sommes encouragés dans ce travail bénévole et les projets sont maintenus. Par ailleurs et jusqu'à la création du site de la mairie, souhaitée pour la fin du premier trimestre 2009, nous continuerons à vous tenir informés des ordres du jour et des comptes rendus des conseils municipaux ainsi que de toutes les informations que la commission communication voudra faire paraître.

Nos projets : Mis à part continuer à faire évoluer la présentation du site (page d'accueil, photos etc.), nous envisageons la création d'un système d'échange de biens et services 100 % lignois que nous espérons vous présenter lors de notre prochaine assemblée générale du samedi 11 avril 2009 ; ce système sera proposé par le site et un lieu public donnera accès à Internet pour tous les lignois.

Nos conditions d'adhésions sont inchangées depuis 2007 :

- gratuit pour figurer dans un répertoire, sur 1 ligne, sans adresse courriel
- 8 € pour soutien, hors annonceurs
- 10 € pour 3 lignes maxi sans photo + répertoire
- 20 € pour 8 lignes maxi avec photo + répertoire

- 30 € pour 8 lignes maxi ouvrant sur une page perso + répertoire (C'est à partir de cette adhésion qu'un lien vers un site pourra être étudié)

Réciprocité pour les annonceurs :

Depuis notre assemblée générale du 26 avril dernier, l'obligation pour nos annonceurs de nous renvoyer la politesse n'est plus obligatoire, cependant, nous vous rappelons que nous n'avons pas changé d'avis sur la valeur de solidarité que représente cette réciprocité : le fait que les internautes puissent à tout moment revenir sur le site communal garantit sa notoriété, son référencement sur le web ; cela contribue ainsi à une bonne exposition des sites en liens qui sont plus spécialisés et donc moins générateurs de visites que celui de l'ACLR. Nous conseillons donc fortement à nos adhérents de bien vouloir nous accorder une réciprocité dont ils auront finalement le bénéfice.

Pour les visiteurs :

Si vous souhaitez être tenus au courant des mises à jour importantes, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse courriel. Ce site est votre site : toutes vos remarques et suggestions sont prises en compte. Notre association est ouverte à toutes celles et ceux qui auraient envie de s'y investir.

Assemblée générale le samedi 11 avril 2009

Pour nous contacter, hormis par le site :

- Par courrier : siège social à la mairie
- Présidente : 02 38 45 41 70
- Courriel : aclr@ligny-le-ribault.info

Cordialement, le bureau

Le Garenne bavarde

19



>>> SAPEURS-POMPIERS

LES SIX DERNIERS MOIS DE VOS SAPEURS-POMPIERS

Sans grande prétention, cet article propose de faire un point sur nos activités lors des six derniers mois et que nous portons à votre connaissance.

Une de nos manifestations fut la mise en place d'un **stand lors de la Sainte-Anne**. L'animation était l'occasion de sensibiliser les visiteurs aux divers actes et techniques de secourisme et de lutte contre l'incendie. Nous remercions l'accueil que vous nous avez offert par votre présence. Ce fût l'occasion de nouer des contacts peut-être pour de futurs sapeurs-pompiers.

Plus récemment, en octobre, la compagnie des sapeurs-pompiers a participé au « **plan**

rouge » organisé par le SAMU 45 d'Orléans. Il s'agissait de mettre en scène les moyens du SAMU, de différents départements, et des sapeurs-pompiers locaux dans le cadre de secours à personnes lors d'une explosion de four de la briqueterie de la Bretèche.

Notre dernière manifestation de l'année était notre traditionnelle **Sainte-Barbe** qui a eu lieu, cette année, un samedi soir : le 22 novembre.

Un dernier mot pour vous souhaiter de bonnes fêtes et de meilleurs vœux pour l'année 2009 et un grand merci pour l'accueil que vous allez nous faire au moment du passage des calendriers.

Pour le bureau, Olivier GRUGIER.

>>> "PLAN ROUGE"

"Le mardi 7 octobre, un autocar avec 47 touristes visitent la briqueterie de la Tuilerie. Vers 19 heures, une explosion du four fait de nombreuses victimes. De multiples victimes graves sont rapidement repérées par les Sapeurs Pompiers de Ligny arrivés les premiers sur les lieux."



HEUREUSEMENT, C'ÉTAIT UN EXERCICE MULTIVICTIMES DANS LE CADRE D'UNE FORMATION organisée par le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence 45 qui dépend du Centre Hospitalier Régional d'Orléans.

Dans le cadre de cet exercice, un lieu de rassemblement des équipes se secours avaient lieu sur le parking de l'église. Dès l'alerte des secours, le dispositif s'est mis en place avec les Sapeurs Pompiers de Ligny, puis dans un deuxième temps ceux de La Ferté Saint-Aubin. Le SAMU 45 et 18 (Smur d'Orléans et de Bourges), Les médecins d'Orléans et de Limoges, la CUMP 45 (cellule d'Urgence Médico Psychologique du CHR d'Orléans), les associations de secourisme agréées de Sécurité Civile (UNASS 45, FFSS 45, SNSM 45), les ambulanciers privés (ATB de Meung-sur-Loire, SAINT-PAUL de La Ferté Saint Aubin), l'ADRASEC 45 (Radio Amateur de la Sécurité Civile).

Les victimes (maquillées pour donner du réalisme) après un premier tri sur place, par les SP et par les équipes médicales des SMURs ont été "évacuées" par les ambulances en fonction de leur gravité.

Un deuxième tri a été réalisé au niveau de la salle polyvalente qui a servi d'hôpital de campagne (Poste Médical Avancé). Les soins ont été prodigués à toutes les victimes (Pose de perfusion, pansement pour les brûlures, pose d'attelle pour les fractures, etc ...). Les évacuations vers les hôpitaux n'ont pas été réalisées par convention d'exercice. Les victimes non blessées ont été prises en charge par les psychologues de la CUMP du Loiret. Les victimes fictives étaient des étudiant(e)s de l'Institut de Formation en Soins Infirmier d'Orléans. Un reportage photos a été réalisé par le service communication du CHRO.

L'exercice s'est terminé autour d'un cocktail dinatoire vers 23 heures.

Un grand merci à Monsieur Aymeric de Baudus pour nous avoir permis de réaliser cet exercice proche du réel dans un cadre idéal et propice à la réalisation des actions de secours et en toute sécurité ; à la Municipalité de Ligny-le-Ribault, en particulier Monsieur le Maire pour son enthousiasme et la mise à disposition des locaux ; aux étudiant(e)s infirmier(e)s qui ont parfaitement joué le rôle qui leur avait été imparti et qui ont donné beaucoup de "travail" à tous les sauveteurs et à tous les participants et les bénévoles sans qui cet exercice n'aurait pas eu lieu.

Marc VALLICIONI

Qu'on se le dise !



>> PALMARES DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

• Maisons avec jardin très visible de la rue, type très fleuri

Mme Irène Poupa, Mr Mme Le Petit Pierre

• Maisons avec jardin visible de la rue, type paysager-avec ou sans fleurs

Mme Rohart, Mr Mme Vappereau Marcel, Mr Mme DEIS Gérald

• Maisons avec décor floral sur la voie publique

Mr Mme Bertin Gérald

• Maisons ayant des possibilités limitées de fleurissement

Mr Mme Gaget Helix

• Immeubles collectifs

Mme Florence Vittel

• Hotels, restaurants et cafés

Mr Mme Rodolle Philippe

• Lieux d'accueil touristique

Mr Mme Durand Hubert « l'Auneau »

• Jardins potagers fleuris bordant une rue de la commune et visible de la rue

Mme Chobert Liliane

>> ERDF - RELEVÉ DES COMPTEURS

UN NOUVEAU PRESTATAIRE

Depuis le 1^{ER} OCTOBRE 2008, ERDF (ancien EDF) a confié sur notre commune le relevé des compteurs des clients particuliers et professionnels à un prestataire externe ASSYSTEM.

Le personnel d'ASSYSTEM ne possède pas de véhicule bleu doté des logos d'ERDF, mais utilise un véhicule banalisé de couleur blanche.

Toutefois, est fourni aux agents prestataires une attestation leur autorisant à effectuer le relevé des compteurs électricité.

Le prestataire doit toujours être en possession de cette attestation afin de la présenter à un client qui en ferait la demande.

>>> REGLEMENTATION SUR LE BRUIT

(Extrait de l'arrêté préfectoral en date du 10 décembre 1990)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique – tronçonneuse – perceuses – raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Vous êtes tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

>>> DEBARDAGE DE BOIS

Toute utilisation des chemins communaux pour débardage de bois doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Après accord, il appartient aux utilisateurs de remettre en état les chemins empruntés.

Toutes dégradations constatées nécessitant réparation seront à la charge des utilisateurs.

>>> FEUX DE PLEIN AIR

Les feux de plein air sont interdits par arrêté préfectoral en date du 21 juin 2002

- Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit.
- Les déchets devront être apportés à la déchetterie la plus proche ou mis en dépôt aux fins de compost.

• Le brûlage à l'air libre d'autres matières (sacs plastiques, résidus divers...) est strictement interdit les déchets doivent impérativement être déposés en déchetterie.

Le garenne se bouge

21



>>> CLUB DE GYMNASTIQUE

Bonne nouvelle ! Frédérique a réussi à nous installer un nouveau cours sur la semaine. Donc, désormais, François anime **un cours de gym douce basée sur le positionnement et le maintien, le lundi de 18h15 à 19h15.**

Et comme c'était déjà le cas les années précédentes, **le mercredi de 20h15 à 21h15 les Lignois peuvent «se bouger»** sur les conseils de Roselyne.

Maintenant nous avons le choix entre une méthode ou l'autre, ou le cumule des deux!

Les tarifs sont :

de 100 € pour un cours par semaine,

de 140 € pour deux cours par semaine.

Après une séance d'essai gratuite, vous pouvez vous inscrire même en cours d'année, sachant que le club pratique alors, un tarif proportionnel à ce qu'il reste de l'année commencée.

Joyeuses fêtes à Tous et bonne année 2009.

Joëlle, pour le club.



Pour tout renseignement, adressez vous à :

Frédérique Ayraut au 02 38 45 41 31

Murielle Sabatier au 02 38 45 32 73

Joëlle Fonknechten au 02 38 45 49 76

>>> LES ECURIES THIERRY MOREAU

Compte-rendu des activités de l'ACE de Courtaudin (association loi 1901) et des Ecuries Thierry MOREAU :

Créé en 1996 le centre équestre poney-club de Ligny-le-Ribault va encore dépasser cette année la centaine de licenciés ! Ce n'est pas encore un grand centre comparé aux 400 licences du poney-club de La Source, mais c'est un bon début, et l'organisation des compétitions régionales et nationales proposées sur le site sont très connues et reconnues.

L'originalité du club est de proposer l'équitation sous toutes ses formes, toutes les disciplines et pour tout public. C'est avant tout "l'équitation plaisir", avec l'apprentissage de l'animal en premier lieu, savoir s'en occuper correctement, le monter avec amitié, et pour les passionnés, la compétition.

Actuellement le centre dispose de plus de 30 poneys et chevaux pour répondre aux envies des grands, des moins grands et des tous petits (les plus jeunes cavaliers du club ont 3 ans et demi !!!).

L'ambiance est donc très conviviale avec un grand club-house permettant l'organisation de soirées à thème et l'accueil des enfants pendant les stages des vacances.

Les compétitions organisées par les bénévoles de l'écurie sont très prisées par les cavaliers régionaux, et offrent une belle vitrine du club et de sa région (les parkings sont souvent trop petits). La dernière manifestation de l'année, les 4 et 5 octobre dernier, a rassemblé plus de 550 cavaliers de tous âges, sur 3 pistes d'épreuves !!!

Cette année les compétiteurs du club (il faut bien en parler un peu quand même) se sont encore mieux comportés que les années pré-



cédentes : Caline du Bois et Adeline Valliccioni terminent 8^{ème}.

Des championnats de France en Club 2 CSO et Kookai de bord avec Léa Pichery 8^{ème} aussi aux championnats poney ! Des résultats encourageant pour tous les autres cavaliers et leurs moniteurs.

Deux équipes étaient qualifiées pour la nouvelle discipline "l'Equifun" aux championnats de Lamotte-Beuvron et terminent dans la première moitié de leur épreuve.

Trois manifestations sont prévues en 2009, les dates seront communiquées très prochainement. Toutes ces manifestations entraînent souvent beaucoup de circulation dans le bourg, mais l'équipe organisatrice s'emploie à faire travailler les commerçants et les associations du village (merci au C.A.C. toujours là quand on a besoin...).

Tous les renseignements concernant le centre sont disponible sur le site www.écurie-moreau.com ou par téléphone

au 06.98.015.664. N'hésitez pas à passer visiter les écuries ou applaudir les concurrents les jours de concours.



Le garenne se bouge



>>> ACAL

L'Association Culturelle Artistique Lignoise (ACAL) a tenu son assemblée générale le 5 septembre 2008. Un nouveau bureau a été élu dont voici la composition :

Présidente : Magali MAUDHUIZON
02.38.45.49.22

Vice présidente : Murielle SABATIER

Trésorière : Laurence BINIER 02.38.45.46.93

Secrétaire : Anne BELKACEMI

La reprise des cours a eu lieu le lundi 8 septembre 2008. La saison 2008/ 2009 compte 48 adhésions pour la danse et 17 pour le twirling.

L'ACAL a également prévu cette année la vente de calendriers 2009 avec les différents groupes de danse et twirling, nous vous remercions par avance pour l'accueil chaleureux que vous voudrez bien apporter à nos danseuses qui vous solliciteront.

Nous remercions également Elodie pour les trois années passées au sein de notre association, pour la qualité de son travail, de ses spectacles et nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau professeur Ludivine.

Le bureau

AU PROGRAMME POUR LA SAISON 2008 /2009 :

- Spectacle à Ligny le samedi 21 mars 2009 et le samedi 20 juin 2009
- Participation à la fête de la chandeleur de l'école le dimanche 01 février 2009 à Ligny
- Participation au Marché du Cosson organisé par le CAC en Mai 2009

>>> CLUB DE TENNIS DE LIGNY

Comme il en avait été décidé lors de l'Assemblée Générale du 19 Janvier 2008, l'Assemblée Générale du Club a lieu désormais en octobre de chaque année afin d'être en adéquation avec le calendrier de la FFT et ainsi faciliter le renouvellement et le suivi des licences.

Le Club ne fonctionne donc plus en année civile mais en année FFT (Fédération Française du Tennis), c'est-à-dire de septembre à septembre.

Suite à l'Assemblée Générale du 18 Octobre 2008, voici la composition du nouveau Bureau :

Présidente : CABOURG Béatrice

Vice-Président : CARLES Nathalie

Secrétaire : GLORIAN Patrick

Secrétaire Adj. : DESBORDES Patrick

Trésorier : MALBERT Didier

Trésorier Adj. : MILESI-BRAULT Elisabeth

Membres actifs : Maxime MALBERT,

Emmanuelle ROBERT, Pierre LEPETIT,

Jean-Michel MATRAY

Membres honoraires : BRISSARD Serge,

BOITARD André

Président Honoraire : CHARRERON Jean-Paul

Bienvenue à la nouvelle Vice-Présidente Mme CARLES et merci à Nicolas BERTRAND pour le travail accompli au sein du Club depuis plus de onze ans. Nous souhaitons pleine réussite pour les années futures à son fils Sacha BERTRAND, déjà Champion Départemental ! Bravo Sacha !

Béatrice CABOURG fait part de son souhait de se retirer, après une douzaine d'années consacrées au Club de Tennis où elle a occupé les différents postes de Secrétaire, Trésorière puis Présidente.

Peu de parents étant présents à cette Assemblée et personne ne souhaitant "pren-

dre" la Présidence, elle accepte de continuer pour les jeunes, Emmanuelle et Maxime qui se consacrent à l'Ecole de Tennis et pour la vingtaine d'enfants qui participent à nos cours le samedi matin. **Il faut néanmoins que les parents prennent conscience du rôle qu'ils ont à jouer s'ils veulent assurer la pérennité du Club.**

PETIT BILAN

- 12 familles adhérentes seulement en raison principalement de cette année intermédiaire
- 26 licenciés
- 20 enfants à l'Ecole de Tennis le samedi matin
- 7 Classés

ECOLE DE TENNIS Educateurs :

G. ARNAUD, E. ROBERT, M. MALBERT

L'école de tennis a fonctionné de début Mars à fin Juin 08, avec Guillaume ARNAUD et Emmanuelle ROBERT, puis en Septembre et Octobre 2008 avec Maxime MALBERT et Emmanuelle ROBERT.

NOMBRE D'ENFANTS AYANT SUIVI LES COURS :

	FILLES	GARCONS	TOTAL
Printemps 2008	6	14	20
Automne 2008	9	11	20

Emmanuelle ROBERT et Guillaume ARNAUD ont effectué leur mission avec compétence et efficacité. Guillaume ARNAUD a quitté le Club en septembre 2008 pour aller poursuivre ses études dans l'Oise. Le Club le remercie chaleureusement pour son sérieux, sa présence et son enthousiasme et lui souhaite pleine réussite dans ses études.

Le garenne se bouge

23



>>> CLUB DE TENNIS DE LIGNY

Maxime MALBERT s'est proposé pour reprendre le poste de Guillaume et depuis début septembre il assume également son rôle avec sérieux, compétence et efficacité. Merci Maxime !

Emmanuelle ROBERT, depuis plus de deux ans, se consacre, entre autres, aux cours des plus petits et est une très bonne ambassadrice auprès de ces jeunes demoiselles pour le recrutement. Les chiffres sont là pour le prouver : nous attaquons cette saison avec 9 filles inscrites pour 11 garçons ! Bravo Emmanuelle !

Le Club de Tennis de Ligny est heureux et fier de voir que des jeunes, issus de notre Club, sont désormais capables d'initier les plus jeunes aux joies du Tennis. Nous remercions sincèrement Emmanuelle et Maxime sans lesquels notre Ecole de Tennis ne pourrait fonctionner.

TOURNOI AMICAL INTERCOMMUNAL

Pour la première fois cette année, Ligny n'a pas pu participer au Tournoi Intercommunal de septembre, pour diverses raisons : ce tournoi a toujours lieu au moment de la rentrée des classes et nécessite que les parents conduisent leurs enfants sur les courts des communes environnantes : Cléry, St-Hilaire, Jouy-le-Potier, Ardon, etc...le soir après la classe. En cas d'intempéries, il faut se replier dans une salle et Ligny ne disposant pas de salle de sport, nous sommes pénalisés. Nous rencontrons le même problème pour les Championnats par équipes en mai de chaque année. Lorsque nous devons recevoir et que la météo ne nous est pas favorable, nous sommes obligés de nous déplacer pour être accueillis dans une salle.

TRAVAUX D'ENTRETIEN

- Le démoussage du deuxième court a été effectué en mars 2008, à la charge totale du Club de Tennis.
- Le rasage de la butte a été effectué et nous en remercions la Municipalité : cette butte en état de décomposition avec des planches cloutées apparentes, était de plus en plus dangereuse.
- Merci également à la Mairie qui nous a accordé cette année une subvention de 110 €.

Une fois encore, nous adressons un merci particulier à Patrick DESBORDES qui a accompli un énorme travail d'entretien entre janvier et août (débroussaillage de la butte avant qu'elle ne soit rasée, tronçonnage d'un arbre gênant, réparations successives de la serrure de la porte du court n°1 suite à de nombreuses dégradations, élimination du panneau d'affichage très abîmé et faisant aussi l'objet de dégradations, réparation du grillage, etc...).

Le Club déplore de plus en plus les dégradations volontaires et en a informé la Mairie (mais malheureusement nous ne sommes pas les seuls à les subir).

PROCHAINS EVENEMENTS

- Reprise de l'Ecole de Tennis le samedi 14 Mars 2009
- Championnats par équipes tous les week-ends de mai 2009
- Tournoi de l'Ecole de Tennis fin Juin, auquel seront conviés tous nos jeunes ainsi que leurs parents.

TARIFS 2009

Adhésion année famille (avec accès illimité aux courts) : 62 €

Adhésion année enfant inscrit à l'Ecole de Tennis de LIGNY : 31 €

Prix de la licence adulte : 19 €

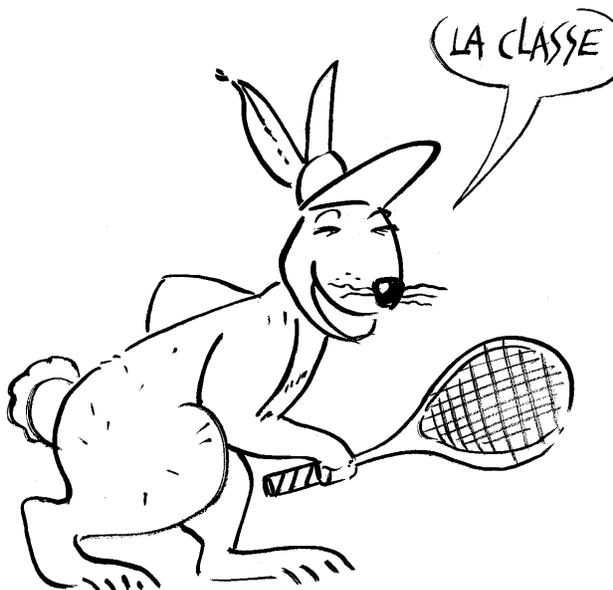
Prix de la licence jeune : 12 €

Inscription Ecole de Tennis de mars à juin (hors licence) 22 €

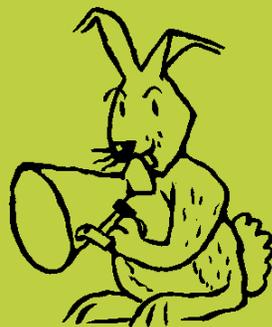
Inscription Ecole de Tennis septembre - octobre 17 €

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec :
Béatrice CABOURG au 02.38.45.40.00
Elisabeth MILESI-BRAULT au 02.38.45.40.90**

La Présidente, Béatrice CABOURG



Qu'on se le dise !



>>> ANIMAUX

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

ANIMAUX DANGEREUX :

Application des dispositions de la Loi n°99-5 du 6 Janvier 1999 relative aux animaux

dangereux et errants et à la protection des animaux :

Les détenteurs de chien de première et deuxième catégories sont tenus de faire une déclaration en mairie :

- CHIEN DE PREMIERE CATEGORIE : CHIEN D'ATTAQUE
- CHIEN DE DEUXIEME CATEGORIE : CHIENS DE GARDE ET DE DEFENSE.

>>> TARIFS

SALLE POLYVALENTE	Habitants, entreprises et associations de Ligny	Particuliers, professionnels et associations extérieurs
Salle	200 €	350 €
Vin d'honneur	100 €	150 €
Cuisine	140 €	200 €
Vaisselle	60 €	90 €

Caution : salle 300 € cuisine 200 € sanitaires 100 €

Forfait nettoyage 150 €

Une fois par an, les associations lignoise bénéficient d'un tarif de 80 € pour la location de la salle

GÎTE

la nuit, pour 1 adulte	12 €
------------------------	------

MAISON DES EXPOSITIONS : Salle des expositions et salle de conférence

La journée	Du lundi au vendredi	Le week-end	La semaine complète	Le mois
20 € TTC (16,72 € HT)	60 € TTC (50,17 € HT)	50 € TTC (41,81 € HT)	70 € TTC (58,53 € HT)	120 € TTC (100,33 € HT)

>>> JOURNÉE D'APPEL

Le Recensement et La Journée D'appel de Préparation à la Défense

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et

examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie au 02.38.45.42.01 ou le Centre du Service National de Tours (02-47-77-21-71) mail : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr.



Le garenne s'informe



25

>>> LES PRUSSIENS À LIGNY LE RIBAUT EN 1870

Quelques temps après la fin de la Guerre de 1870, un instituteur d'Orléans, Monsieur LENORMAND, eut l'idée de mener une enquête auprès de toutes les villes et communes du département du Loiret afin de savoir comment chacune d'entre-elles avait vécu ce conflit. Il leur adressa un questionnaire comportant 75 questions et à partir des réponses qu'il a reçues, il a écrit un mémoire intitulé "LES PRUSSIENS dans le LOIRET en 1870 et 1871".

Pour ce qui concerne Ligny, les Prussiens y sont apparus pour la première fois le 16 octobre 1870, pour y faire tous les jours des reconnaissances plus ou moins nombreuses. Les Prussiens et les Français sont souvent passés dans la commune le même jour, sans jamais s'y rencontrer. Ils ont réellement occupé Ligny sur une période de 3 jours, les 19,20,21 février 1871 au cours desquels ils ont maltraité des civils sur la place de l'église et arrêté une personne apparemment sans motif. Ils l'ont enfermée, mais elle a pu rapidement s'échapper.

Alors que des combats importants se déroulent au nord d'Orléans contre les bavares et les Prussiens, six soldats français sont évacués sur Ligny où ils sont accueillis et soignés en particulier par Alexandre AGAR curé de la paroisse, Ernest PAVARD, instituteur de l'école publique et sa femme, ainsi que les sœurs de la Communauté de St Pierre d'Alcantara de Vendôme qui dirigeaient un bureau de bienfaisance à Ligny, l'une d'entre-elles, était institutrice à l'école privée de Ligny. Elles accueillaient des personnes en difficulté.

Parmi les six soldats, l'un d'entre-eux est décédé de ses blessures, le 11 décembre 1870, au château de la Cour où il était hébergé par Ernest du Pré de Saint Maur, Maire de la commune. Il s'agit de Constant RICHE, Garde National Mobile du département de la Mayenne, décédé à 25ans. Il a été inhumé au cimetière de Ligny. Après s'être remis de leurs blessures ou de leur maladie, les autres soldats ont été accueillis par les propriétaires des châteaux de la commune et ont pu ainsi échapper aux Prussiens.

Sur Ligny, Constant RICHE ne fut pas la seule victime. Parmi les 35 jeunes Lignois rappelés sous les drapeaux, 9 sont décédés au cours de ce conflit. Deux sont morts en Allemagne, sans doute après avoir été fait prisonniers : Pierre BAUDOIN et Ferdinand FASSOT. Deux ont été tués au champ de bataille de Sedan : François PERDOUX et Sylvain LEPRETE. Les autres sont décédés dans des hôpitaux militaires : Camille PILLE, Sylvain DUFFIER, Napoléon VALLIER à Paris, Alfred JOURDAIN à Limoges et Guillaume BILLET à Marseille. Aucun d'entre-eux n'a été rapatrié à Ligny, Ils ont tous été inhumés sur le lieu de leur décès.

Afin de perpétuer le souvenir de ces Jeunes Lignois qui ont sacrifié leur vie pour la Nation, une plaque commémorative portant leurs noms, pourrait être apposée près de la tombe de Constant RICHE qui vient d'être rénovée par le Souvenir Français avec la participation de la commune. Nous rejoindrons ainsi cette pensée d'André MALRAUX qui disait : « *la meilleure des sépultures que l'on puisse offrir aux Morts, c'est le souvenir des vivants.* »

POUSSIN Dominique

Emulsion gravillonné - Bordure - enrobé rouge ou noir -
Dallages - Pavages - Clôtures - Chemins d'accès - Travaux
mini-pelle - Aménagement de propriété - Branchements
eaux pluviales et usées - Puisards - Terrassement de piscine

90 rue de la Fontaine
45240 LIGNY-LE-RIBAUT
Tél. 02 38 45 46 68
Port. 06 08 64 11 37

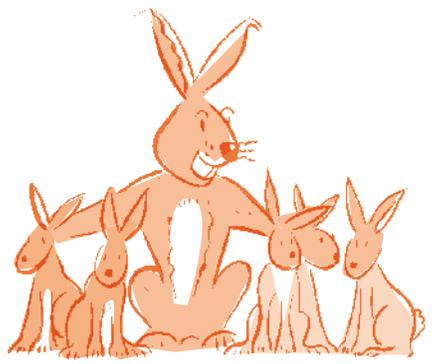


Sarl Bruno RICHARD

Alarme - Automatismes
Interphone - Vidéo
Installation - Dépannage
Maintenance

115, rue César Finance
45240 Ligny-le-Ribault
Tél. et fax : 02 38 45 43 00
Port. 06 86 58 24 48

Les p'tits garennes



>>> LA HALTE GARDERIE "LES PETITS FAONS"

La halte garderie itinérante "Les Petits Faons" accueille les enfants de 4 mois à 4 ans.

Pour toute information sur le fonctionnement de la structure, n'hésitez pas à appeler le 06 80 44 12 27.

La halte garderie est un lieu riche en découvertes pour les jeunes enfants, une transition intéressante avant l'entrée à l'école maternelle.

Sur la commune de Ligny Le Ribault, l'accueil des enfants a lieu **le mardi matin de 9h à 12h à la salle polyvalente**. Si vous souhaitez inscrire votre enfant, nous vous accueillerons sur place le mardi matin.



>>> ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES (A.P.E.E.P)

L'Association de Parents d'Élèves de Ligny le Ribault (A.P.E.E.P) a tenu ses assemblées générales le 15 septembre 2008 et le 08 novembre 2008. **La nouvelle composition du bureau à l'issue des A.G. est la suivante :**

Présidente : Carla BENTO COSTA
Vice Présidente : Céline MEUSNIER
Trésorière : Isabelle LEFEBVRE
Trésorière Adjointe : Patricia BOURDON
Secrétaire : Alexandra DOMEAU
Secrétaire Adjointe : Valérie TRANCHANT
Chargé de communication : Magali MAUDHUIZON
Membres actifs : Isabelle CONTAULT, Florence FLEUREAU, Virginie VALLEZ, Sébastien TOUCHARD, Christine ROUILLON, Tiffany KAMP, Anne-Christine BAETENS...

Nous remercions les membres de l'ancien bureau pour leur disponibilité et leur dévouement.

Nous remercions aussi, tous les parents pour les cotisations, ainsi que tous les donateurs pour l'organisation du vide-grenier du 12 octobre dernier, qui a été une réussite.

Pour poursuivre cette année scolaire, l'association propose différentes manifestations, où nous vous attendons nombreux :

- **Samedi 29 novembre 2008**, un loto est organisé, à partir de 19h à la salle des fêtes.
- **Vendredi 5 décembre 2008**, la désormais traditionnelle vente de livres pour enfants se déroulera dans la cantine, de 16h à 19h.
- **Dimanche 14 décembre 2008**, cette année encore, "le Père Noël" distribuera, à tous les enfants sans exceptions, un cadeau à la fin du spectacle de l'arbre de Noël, présenté par les enfants et les enseignants.

A cette occasion se déroulera également le tirage de la souscription avec de nombreux lots offerts par les commerçants et artisans Lignois, entre autre....

• **Dimanche 1 février 2009**, le spectacle de la chandeleur où vous pourrez admirer les danseurs de l'ACAL et la chorale de l'école menée par Mr Bour, tout en dégustant des crêpes gourmandes. Nous remercions, par avance, tous les participants de ces spectacles.

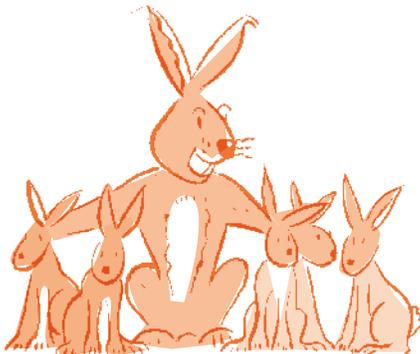
A noter : L'A.P.E.E.P est tout à fait indépendante des représentants des parents d'élèves, qui ont été élus en début d'année, pour représenter l'ensemble des parents d'élèves, notamment au sein du conseil d'école. L'A.P.E.E.P organise des manifestations destinées à recueillir des fonds pour financer divers projets scolaires.

Toute l'équipe de l'APEEP, vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente et son équipe.

Salon Martine
Coiffure Hommes - Dames
Parfumerie
Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 43 66

Les p'tits garennes



>>> GARDERIE PERISCOLAIRE

SAISON 2008/2009

Depuis cet été des travaux ont été réalisés à la garderie pour la sécurité des enfants. Des anti-pinces doigts ont été posés, des éléments dangereux supprimés et tout dernièrement une porte anti panique vient d'être installée à l'arrière du bâtiment. Elle permettra l'évacuation des enfants rapidement en cas d'incident. Mr le Maire nous a promis des travaux de peinture pour rafraichir le couloir d'ici la fin de l'année.

Concernant la garderie du mercredi, les enfants passent de bons moments avec le personnel, bien qu'ils ne soient pas aussi nombreux que le laissait supposer le questionnaire rempli par les parents en juin dernier. Le nombre réduit d'enfant pose d'ailleurs un problème concernant la cantine. Un bilan de fonctionnement est prévu avant la fin de l'année.

Laurence Deis, Vice Presidente

>>> CLUB DES JEUNES

Nous remercions Monsieur Sylvain PINAULT, Président sortant, d'avoir trouvé le temps de s'occuper du club cette année malgré ces études.

Nouveau Bureau élu lors de l'assemblée générale du 8 novembre dernier :

Président : Kévin COQUERY

Vice-président : Kévin FRANCHET,

Trésorier : Jérémy GLORIAN

Secrétaire : Charlene DEMAGNY

Vice secrétaire : Nicolas CHAUMET

Membres actifs : Marion CORMERY,

Kévin EMERY.

Sorties prévues : Pain-ball (16 ans et plus).

Nous contacterons les parents des mineurs concernés afin d'obtenir leurs autorisations et dérogations pour le transport qui sera effectué par des bénévoles du Club. Une assurance sera prévue ce jour là, pour le trajet.

Une **soirée dansante** prévue en fin d'année sera ouverte à tous public, venez nombreux !!!!

Nous remercions toutes les personnes ayant fait des dons à notre association.

Tarif 2008/2009

4 € pour les Lignois

5,50 € pour les extérieurs (12/25 ans)

Terrain de beach, billard, baby foot, console, nombreux jeux de société..... sont à votre disposition au club on vous attend !!!!!

Notre association vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'années.

Le Bureau, les Jeunes et Nanou

LOCATION DE TENTES ET DE CHAPITEAUX



Michel de Baudus
Château de la Bretèche
45240 Ligny-Le-Ribault
Tél. 06 11 23 22 07

DES GAZ À EFFET DE SERRE DANS MON ASSIETTE?



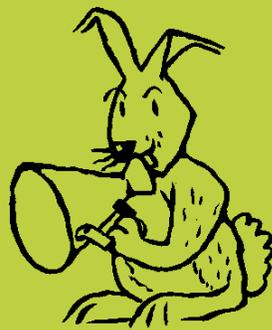
N'ALIMENTONS PAS LE CHANGEMENT CLIMATIQUE!

En changeant légèrement nos habitudes alimentaires, nous pouvons réduire facilement et rapidement notre contribution à l'effet de serre. En tant que consommateurs responsables, nous pouvons orienter nos choix vers des produits moins émetteurs de gaz à effet de serre et éviter d'acheter des produits inutiles. En tant que citoyens, il est aussi de notre devoir d'interpeller les collectivités, les écoles et les entreprises pour avoir dans nos assiettes des aliments moins gourmands en énergie.

VOICI QUELQUES ACTIONS ALIMENTAIRES À METTRE EN PLACE AU QUOTIDIEN POUR PROTÉGER NOTRE CLIMAT.

- CONSOMMONS DES ALIMENTS PRODUITS LOCALEMENT,** qui émettent moins de gaz à effet de serre pour leur transport. Pensons par exemple aux Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) qui rassemble des agriculteurs et des consommateurs, et permettent de consommer des produits locaux. <http://www.lesamap.fr/>
- RÉDUISONS NOTRE CONSOMMATION DE VIANDE,** très émettrice en GES ou privilégions les viandes de volailles aux viandes rouges. De plus, il n'est pas nécessaire de manger de la viande à tous les repas: deux à trois fois par semaine suffisent pour une alimentation équilibrée.
- LIMITONS LA CONSOMMATION DE PLATS CONGELÉS ET PRÉPARÉS,** qui sont très gourmands en énergie.
- ALLONS FAIRE NOS COURSES À PROXIMITÉ DE CHEZ NOUS** pour éviter de parcourir des kilomètres en voiture et d'émettre des quantités importantes de gaz à effet de serre. Quand nous pouvons, allons faire nos achats en transports en commun, à pied ou à vélo.
- MAÎTRISONS NOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES À LA CUISINE.** Il est possible, grâce à quelques gestes simples, de réduire nos consommations énergétiques à la cuisine. Privilégions par exemple les appareils électroménagers de classe A ou B (consommation 3 fois moins importante) dégivrons régulièrement notre congélateur (économie de 30% d'énergie) ou pressons à cœur nos casseroles (économie de 30% d'énergie). Tous les bons gestes sur www.ademe.fr
- ÉVITONS LES EMBALLAGES INUTILES,** car le seul emballage qui ne pollue pas est celui qui n'est pas utilisé! Consommons des aliments en vrac et évitons l'eau du robinet.
- ACHETONS DES PRODUITS «NON-CALIBRÉS».** Les circuits de commercialisation actuels génèrent un pourcentage élevé de déchets dans les charis ou dans les supermarchés car les consommateurs ou les commerçants veulent des fruits et légumes esthétiquement parfaits.

Qu'on se le dise !



>>> PRÉSENTATION DE NOTRE NOUVELLE CLASSE

Beaucoup de choses ont été dites sur la nouvelle classe de notre école ! Dans un souci de transparence et afin de dire réellement ce qu'il en est, cet article fait un point précis.

LE BÂTIMENT

Ce bâtiment a été choisi parmi deux autres sur les critères suivants : sa géométrie (60M²), qui est adaptée pour accueillir des élèves d'école primaire, et son coût. Ce dernier point sera développé un peu plus bas. Cette structure modulaire est composée de quatre parties identiques qui ont été assemblées sur place, fin juillet. Cette livraison a nécessité l'arrêt complet de la circulation au niveau de la route de la Ferté Saint Cyr, pour l'après-midi où s'est déroulée sa mise en place. Une grue mobile de gros tonnage a effectué la mise en place des quatre modules. Deux jours après, la classe nous a été livrée, avec un tableau et des patères. L'équipement

L'achat de matériel scolaire, des chaises, des tables, des armoires, a été nécessaire. Certaines chaises et tables ont été prises dans d'autres classes de l'école. La livraison a eu lieu au mois d'août 2008.

LE COÛT

Pour le bâtiment (transport, livraison, mise en place, location sur 11 mois et enlèvement) : 15338,70€ TTC

LE RÉSULTAT

Une nouvelle enseignante est arrivée pour prendre en charge la classe de CP. La mise en place d'un seul niveau et l'espace qu'offre ce bâtiment sont des conditions favorisant les premiers pas vers l'apprentissage de la lecture, l'écriture et le calcul.

Bonnes fêtes aux enfants et à leurs parents

Olivier GRUGIER en charge des affaires scolaires.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Depuis juillet 2006, la Communauté de commune du Canton de la Ferté Saint Aubin a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de son territoire : Ardon, La Ferté Saint-Aubin, Ligny-le-Ribault, Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette et Sennely. Cette opération se déroulera jusqu'en juin 2009.

Son objectif consiste à aider les propriétaires occupants, les locataires ou les propriétaires bailleurs à réaliser des travaux de réhabilitation et d'amélioration de l'habitat.

Ces travaux permettent :

- de remettre sur le marché locatif des logements vacants et/ou vétustes;
- d'améliorer le parc de logements occupés qui présentent des problèmes d'inconfort ou de sécurité (ex: travaux sur l'électricité, le chauffage ...),
- d'adapter les logements aux besoins des personnes vieillissantes et/ou handicapées (ex: installation d'une douche, volets roulants, main courante ...).

Les propriétaires souhaitant réaliser des travaux peuvent donc, sous certaines conditions, bénéficier de subventions au titre de l'ANAH et du Conseil général.

Exemple :

Mr X, propriétaire handicapé à La Ferté St Aubin a fait installer une douche avec un siège et des barres d'appui à la place de sa baignoire pour un montant HT de travaux de 4 250 € et a pu bénéficier de 2 975 € d'aides de l'ANAH.

Mr Y, propriétaire bailleur a remis sur le marché locatif un logement vacant à Ligny le Ribault en pratiquant un loyer maîtrisé. Sur un montant de travaux s'élevant à 90 720 €, il a pu bénéficier d'une subvention de l'ANAH de 20 830 € et d'une subvention du Conseil général de 8 880 €.

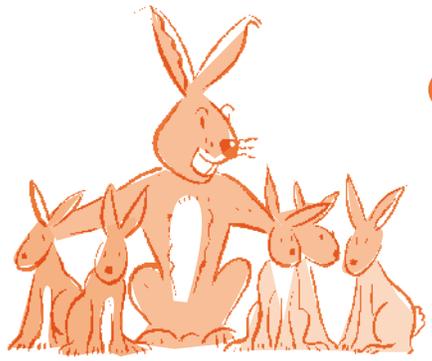
Pour animer ce dispositif, le cabinet URBANiS a été missionné par les Communes du Canton de la Ferté Saint-Aubin.

Son rôle est d'informer les propriétaires ou locataires des démarches à entreprendre, de leur apporter un conseil technique et de les assister dans le montage de leur dossier de demande d'aides.

L'intervention d'URBANiS est gratuite et sans engagement de la part des propriétaires.

Pour tout renseignement concernant ce dispositif, vous pouvez contacter l'équipe d'URBANiS au 02 38 54 03 15 ou les rencontrer lors des permanences au Centre Social de la Ferté Saint-Aubin, tous les mercredis de 16 h à 19 h.

Les p'tits garennes



>>> ECOLE - FAIRE-PART DE NAISSANCE

L'équipe enseignante de l'école est très heureuse de vous annoncer la naissance de la 6^{ème} classe.

C'est maintenant une classe de CE1 de 17 élèves avec Mme Bisson Isabelle comme enseignante. Nous souhaitons vivement remercier la nouvelle équipe municipale qui a pris le problème à bras-le-corps dès qu'elle a été informée des nouveaux effectifs et de la possibilité de voir nommer un nouvel enseignant par l'Education Nationale. **Durant l'été, M. le Maire et ses adjoints ou conseillers ont fait installer une classe préfabriquée lumineuse et spacieuse, contre le mur du bâtiment garderie.**



L'école fonctionne maintenant grâce à cette nouvelle salle, avec moins d'enfants par classe, moins de cours doubles... Des conditions d'apprentissage et de fonctionnement nettement améliorées.

Nous remercions également les parents d'élèves qui ont soutenu cette ouverture par la voix de leurs représentants.

En novembre, deux nouveaux élèves sont arrivés : nos effectifs sont stables ou en légère hausse : 131 enfants (soit 10 % de la population du village).

Pour mémoire :

130 élèves à la rentrée 2007, contre 129 en 2006, 126 en 2005, 114 en 2004 et 106 en 2003,

soit une augmentation de 19 % en 5 ans.

Nous pensons garder cette 6^{ème} classe plusieurs années. Les prévisions nous indiquent le même effectif de 131 élèves l'an prochain. Merci encore à la Municipalité pour sa réponse rapide à un besoin vital de notre école.

Les enseignants



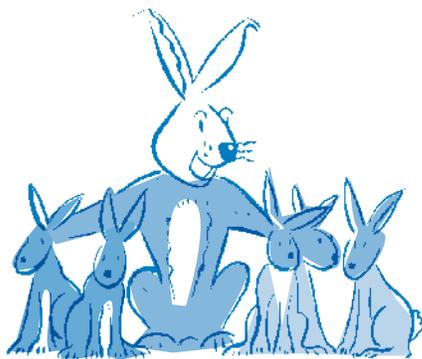
Mme l'Inspectrice est venue constater les effectifs le jour de la rentrée et a visité le nouveau local, puis une nouvelle enseignante a été nommée.



REPARTITION PEDAGOGIQUE APRES OUVERTURE

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2008/09	14	21	11	24	17	14	16	12
classes avant ouverture	22 (14 + 8)	24 (13 + 11)	28 (24 + 4)	27 (13 + 14)	28 (16 + 12)			
avec l'ouverture	22 (14 + 8)	24 (13 + 11)	24	17	22 (14 + 8)	20 (8 + 12)		
novembre 2008	23 (14 + 9)	24 (13 + 11)	24	17	23 (15 + 8)	20 (8 + 12)		
Enseignants	Mlle Zinck M. Bour	Mlle Bauné M. Lantrin	Mme Durand	Mme Bisson	Mme Randrianaivo	Mme Gervy Mme Charbonnier		
Local	Classe 1	Classe 2	classe 3	classe 6 (préfabriqué)	classe 4	classe 5		
	TOTAL MATERNELLE : 47			TOTAL ELEMENTAIRE : 84				
	TOTAL ECOLE PRIMAIRE : 131							

État civil



>>> NAISSANCES

04 juin 2008	<i>Cristiano</i> Joao BENTO COSTA
18 juin 2008	<i>Charles</i> Daniel François GAILLARD
29 Juillet 2008	<i>Albin</i> Noël Marceau LORET-BOUILLON
01 octobre 2008	<i>Anthony</i> Marc Georges CONTAULT
07 octobre 2008	<i>Maëlys</i> Paule Odde GAUTHIER
11 octobre 2008	<i>Océane</i> Claudette Dominique DREUX-TRICARD
20 octobre 2008	<i>Edouard</i> Pierre Jean BARDINE

>>> MARIAGES

12 juillet 2008	Jérôme Claude MAUDHUIZON & Magali Thérèse Pierrette DRUPT
23 Octobre 2008	Hervé Marie Jacques BOURGEON & Jocelyne Jacqueline Raymonde LEROUX

>>> DÉCÈS

28 juillet 2008	Jackie Daniel LEFORT
18 août 2008	Jacques Eugène Xavier SOUEIX de PONDEAU
22 septembre 2008	Simone Marcelle PANHUYZEN vve ROTROU
22 octobre 2008	Andrée Victorine Marie Julienne LEVESQUE ép. JOUET

Bienvenue à Ligny

>>> AUX NOUVEAUX HABITANTS

M. GIOT Gérald
243, rue du Général Leclerc

M. Mme DA SILVEIRA David
"La Renardière" Chemin Jumelerie

M. Mme CALLEY, 468, Rue de la Fontaine
Mme NOEL Cathy, 507 rue GL Leclerc

M. COUSINARD Loïc
4, allée de la Taille des Vignes

M. HUGOL Romain, Mlle POPINEAU Nathalie
150, rue du Général Leclerc

MME THOMAS Claudine
255, route de La Ferté St Aubin

M. BAUDET Mickaël, 65, rue du GI Leclerc

Mme NIVELLE Renée, 69, rue du GI Leclerc

M. DESBONNES Laurent,
Mlle HILAIRE Angélique
5, rue du Général Leclec

M. COURTOIS Samuel, Mlle PINARD Natacha
104, rue du Général de Gaulle

M. PRESILIER Patrice, La Gilmardièrre

M. Mme COURTADE Jean-Marc, Bois Ribault

M. HILAIRE Alexandre
252, rue César Finance

M. DESSAGNAT Jérôme
351, rue du Général Leclerc

M. Rodolphe Dralet et Anne-Lise
Vallengelier, La Jumelière

>>> AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

Stéphanie TONDU, Cabinet des Infirmières, Ligny-le-Ribault

M. DESBONNES Laurent et Mlle HILAIRE Angélique, SPAR Ligny-le-Ribault

Le garenne solidaire



>>> LES SERVICES À LA PERSONNE DANS LE LOIRET

Office Services conseille et oriente les particuliers vers les services à la personne dans le Loiret

La plateforme départementale a pour mission de coordonner les services à la personne. Ouverte du lundi au vendredi, elle constitue pour le particulier un bon moyen de se faciliter l'accès aux services à la personne, en toute confiance et impartialité, par un simple coup de fil gratuit au 02 38 62 92 92.

Le marché des services à la personne n'est pas simple à appréhender. Qui fait quoi ? Quels sont les dispositifs fiscaux et législatifs ? Qu'elle est la meilleure formule à choisir ? Comment trouver du personnel de qualité ? Chaque cas est particulier. C'est pourquoi les pouvoirs publics du Loiret ont créé il y a 10 ans une plateforme téléphonique d'aide et d'orientation dont la mission consiste à informer, conseiller et, guider vers les prestataires agréés de services à la personne présents sur tout le département du Loiret. Baptisée "Office Services", cette plateforme met à la disposition des particuliers des conseillers expérimentés, qui connaissent à la fois les réglementations et les prestataires présents sur le territoire. Ils répondent gratuitement à toutes les questions. *"Les gens qui nous appellent ont une connaissance très limitée des dispositifs d'aide et ont besoin d'être accompagnés dans leur recherche pour trouver la meilleure solution"*, explique Catherine Adam, directrice de l'association. *"Nous précisons donc ensemble leur demande, cherchons le prestataire le plus adapté et disponible pour répondre à leur besoin, et nous assurons ensuite que la relation établie entre eux deux se concrétise conformément aux attentes du demandeur"*. Le site internet de l'association, www.office-services45.fr, vient d'être mis en ligne. On y retrouve de nombreuses informations sur l'emploi à domicile, la réglementation et tous les détails sur la mission de l'association.

Un service de proximité et de qualité

Office Services n'est pas une centrale téléphonique impersonnelle! Loin s'en faut. Les collaboratrices de l'association sont des conseillères expérimentées qui connaissent les structures locales de services à la personne, avec qui elles entretiennent des relations étroites. C'est cette proximité qui permet à l'association d'orienter la recherche vers le prestataire le plus adapté à chaque demande. L'investissement se poursuit également au-delà de la mise en relation entre le demandeur et la structure, l'association mesurant la satisfaction du demandeur après mise en place de la prestation.

Une plateforme portée par les pouvoirs publics

Parce qu'elle exerce une mission d'intérêt général reconnue, Office Services est soutenue par de nombreux acteurs institutionnels présents sur le territoire : Conseil Général du Loiret, l'Agglo Orléans-Val de Loire, DDTEFP et la région Centre. « Par son action de promotion et de développement des services à domicile de qualité sur le département du Loiret, Office services participe à la création d'emplois pérennes et qualifiés, tout en simplifiant la vie des habitants » déclare Pierre BAUCHET, Vice Président de l'Agglomération Orléans Val de Loire et Vice-Président d'Office Services. L'association bénéficie également d'un soutien européen (FSE).

A propos de l'association

L'association loi 1901 est née en 1994. Jusqu'en 2007, elle a réalisé sa mission à l'échelle de l'agglomération Orléanaise, fédérant exclusivement les associations de services à domicile. L'association est adhérente au réseau national des plateformes de services aux particuliers signataires de la convention nationale du développement des services à la personne du 22 novembre 2004. Ce secteur porteur de croissance représente actuellement 1,3 millions d'emplois non délocalisables.

En 2005, dans le cadre du plan de développement national des services à la personne dit "Borloo", Office services a été sollicitée par le Délégué territorial de l'agence nationale des services à la personne, Directeur de la DDTEFP du Loiret, pour étendre son champ d'activité à l'ensemble du département et à tous les acteurs du marché, incluant les entreprises privées agréées.

Office services fédère aujourd'hui près de 50 Associations, 3 Fédérations et déjà 20% des entreprises, qui sont invitées à adhérer depuis seulement quelques mois.

Dans cette nouvelle optique, Office Services a mis en œuvre en 2007 un plan de communication, associant les mairies et les professionnels de santé en contact étroit avec les particuliers bénéficiaires de ces services de conseil et d'orientation, pour mieux faire connaître la vocation de la plateforme et démultiplier les appels téléphoniques. Un investissement qui commence à porter ses fruits.

Président de l'Association : Robert Romilly
Directrice: Catherine Adam

CONTACT : Catherine Adam
02 38 62 92 92 contact@office-services45.fr
www.office-services45.fr

Le garenne s'informe



>>> DE L'USAGE DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LA MAISON

Dans un précédent article fort bien construit (la Gibelotte de juillet 2008) Mr COURATIN, électricien à Ligny, nous a dit ce qu'est la lampe fluo-compact et quels bénéfices éventuels nous pourrions tirer de son utilisation. Mr COURATIN n'a pas manqué de porter à notre connaissance les inconvénients tant de son utilisation, que de son processus de fabrication coûteux, comme des composants qui le constituent et dont le recyclage s'avère onéreux et source de pollutions (bien des lampes sont considérées comme produits dangereux).

Cet article montre que notre information est trop souvent partielle et partielle. Il nous dit aussi et avec raison de ne pas céder aux sirènes des économies à réaliser si celles-ci engendrent en retour plus de méfaits que de bienfaits.

Le poids des certitudes et des idées reçues sont, hélas, l'ordinaire du menu dès lors qu'il est question d'un sujet préoccupant comme celui de l'énergie.

La consommation de l'énergie électrique (énergie finale) pour un usage domestique, c'est-à-dire pour l'éclairage et le fonctionnement des appareils électrodomestiques n'est pas le poste le plus important de notre consommation énergétique.

Néanmoins, des économies peuvent être réalisées surtout dans un contexte où la hausse la plus significative du prix des énergies est à venir. Mais encore faut-il savoir ce dont on parle.

En effet, les actions à mener sont fonction de l'importance de l'équipement des habitations et de l'usage que l'on fait des appareils électrodomestiques, éclairage inclus. Chacun l'aura bien compris, en l'absence de mesures précises effectuées sur chaque appareil dans chaque maison, ce qui serait souhaitable de faire, nous retiendrons les moyennes rele-

vées au cours d'enquêtes portant sur de très nombreux logements, dans des conditions d'utilisations variées, essentiellement celles menées par le cabinet O. SIDLER.

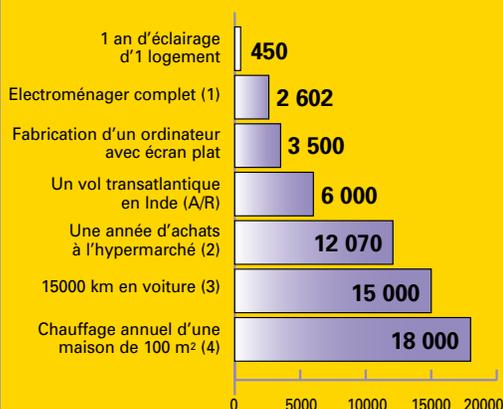
Certes le choix à l'achat d'un appareil bénéficiant d'un classement favorable sur l'étiquette de performance énergétique de l'objet retenu, comme A ou B, est un point positif. Mais cela ne peut tenir lieu d'une véritable démarche de sobriété dans sa consommation énergétique.

Quelques éléments chiffrés vont nous permettre de mieux apprécier ce vers quoi nous devons aller pour mieux maîtriser notre dépense. Ou simplement ne pas dépenser du tout.

Vous noterez que la consommation électrique pour s'éclairer : soit entre 450 et 465 kwh/an représente dans le graphique ci-dessous environ 1/40ème de la dépense nécessaire pour se chauffer et produire de l'eau chaude sanitaire. Et près de 1/6ème de la dépense d'électricité pour l'ensemble des appareils du logement.

La forte incitation à installer des ampoules dites "à économie d'énergie" ne répond pas vraiment à la nécessité de modérer fortement sa consommation (voir aussi plus haut). Remplacer une ampoule à incandescence par une ampoule fluo-compact alors que par ailleurs le générateur de chaleur et de production d'eau chaude est vétuste (plus de 20 ans et le logement mal isolé), fortement polluant et énergivore (souvent à plus de 30%) est dénué de sens pratique et économique, et fortement contre productif. Tout comme le serait l'usage d'un réfrigérateur-congélateur dit "américain" qui ne constitue pas une réponse appropriée à la nécessité de garder au frais ou congelés certains éléments de notre alimentation, mais est un élément de standing affiché.

Quelques exemples de contenus énergétiques (toutes énergies confondues) en kWh.



NOTES :

(1) l'Électroménager complet signifie réfrigérateur + congélateur + lave-linge + lave-vaisselle + sèche-linge + cuisinière + électronique de loisir (TV, magnétoscope, etc). La valeur indiquée représente bien sûr la consommation annuelle de l'ensemble.

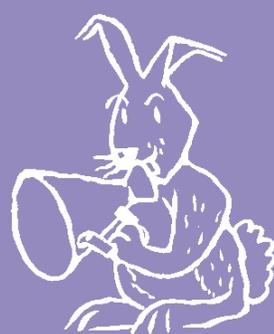
(2) Ce montant ne concerne que l'énergie utilisée par l'agriculture et l'industrie, mais ni le chauffage du magasin, ni les transports de marchandises, ces derniers consommant à peu près un tiers des carburants routiers en France (le reste est pour les voitures, bien sûr). Il s'agit d'une valeur par personne.

(3) pour une voiture qui consomme 8 litres aux 100 en moyenne ; 15.000 km représentent à peu près le kilométrage annuel moyen d'une voiture en France

(4) chauffage au fioul ou au gaz + eau chaude sanitaire soit 1800 litres de fuel domestique ou 1800 m³ de gaz nat., soit une consommation de 180 kwhep/m²/an . Si ces 18000 kwh avaient été produit à partir de l'électricité, la dépense énergétique aurait été de 18000x2.58 = 46440 kwh d'énergie primaire (kwhep) soit 464.4 kwhep/m²/an.

Sources : Olivier Sidler, 1999 (éclairage et électroménager) (1), Williams/Kluwer, 2004, adapté par Jancovici (ordinateur), Jancovici pour les autres lignes, d'après CEREN et P.Label pour la dernière (4) et pour l'avant dernière (3) . www.manicore.com mr Jancovici pour le graphique et les données.

Le garenne s'informe



CONSOMMATIONS DES APPAREILS ÉLECTRODOMESTIQUES MÉNAGERS ET D'ÉCLAIRAGE (mise à jour 2003 source : cabinet O. SIDLER)

Appareils électrodomestiques	Consommations en kwh/an, le Kwh à 11 cts	Appareils plus performants Exemples de résultats
Réfrigérateur	250 (27.5 €)	140 (15.4 €)
Réfrigérateur congélateur *	600 (66 €)	319 (35.09 €)
Réfrigérateur congélateur "américain"	1640 (180.4 €)	
Lave-linge *	250 (27.5 €)	193
Lave-vaisselle *	285 (31.35 €)	
Sèche-linge *	430 (47.3 €)	272 (29.9 €)
Télévision *	160 (17.6 €)	
Magnétoscope *	122 (13.42 €)	
Décodeur	96	
Démodulateur antenne	80	
Appareil Hifi *	35	
Répondeur téléphone	25	
Téléphone répondeur *	45	
Téléphone sans fil	23	
Aspirateur *	18	
Éclairage *	465 (51.15 €)	105 (11.55 €)
Lampe halogène	292 (32.12 €)	
Fer à repasser *	40	
Chaudière murale pompe non asservie au régulateur	350 à 500 (38.5 à 55 €)	60 (6.60 €)
Four *	224 (24.64 €)	
Cuisinière Plaques et four inclus	457 (50.27 €)	
Plaque fonte	198	
Plaque vitrocéramique	281 (30.91 €)	
Table à induction	337	
Plaque de cuisson *	273	
Micro-onde *	50 à 75	
Mini-four	99	
Cafetière *	31	
Bouilloire	58	
Friteuse *	11	
Grille-pain *	14 (1.54 €)	
Cuiseur-vapeur	15	

Les appareils électrodomestiques notés d'un astérisque ont été appréciés comme les constituants les plus usuels de l'équipement de la maison. L'addition de leurs consommations annuelles représente 2583 kwh électrique. Nous sommes donc proche du premier graphique, pour mémoire 2602 kwh. Vous noterez que les outils informatiques de loisirs et/ou de bureautique sont absents. Ce qui bien entendu amoindrit la dépense énergétique domestique.

Les gains de performance énergétique peuvent être évalués sur quelques exemples significatifs et pour l'un d'entre eux : le réfrigérateur dont la consommation moyenne est égale à 250 kwh/an, son remplacement par un modèle plus performant permettrait un gain de 56% (valeur relative) en terme de performance et un gain financier de 12 euros environ (valeur absolue). Ce qui au regard des autres postes énergétiques comme le chauffage est un gain vraiment insignifiant.

On sait, par ailleurs, que le remplacement d'un appareil plus performant se fait quand un équipement est hors d'usage ou proche de l'être. Le gain énergétique est donc de l'ordre des technologies disponibles sur le marché et ne relève pas d'une véritable volonté de réduire sa dépense. Il se fait naturellement par renouvellement.

Mais la question n'est pas là, il me semble. Au-delà des nécessités de notre époque à user d'appareils qui nous épargnent, en les mécanisant et les automatisant, de nombreuses tâches domestiques fastidieuses, c'est la multiplication des appareils surpuissants aux fonctions démultipliées autant qu'inutiles et ostentatoires (qui utilise plus de 5% des fonctions de son ordinateur ? Personne.) qui pose un problème de fond et de dépendance, d'addiction dit-on maintenant. Et surtout sans rapport aux besoins quotidiens.

Quel est l'avantage à acquérir des appareils électrodomestiques les plus performants si ce n'est plus leurs "vetustes technologiques" qui fait la consommation énergétique mais leur nombre ?

La nécessité de la sobriété tant dans nos achats et leurs usages est une condition majeure et mesurée pour aborder ce que sera notre futur énergétique. C'est une réponse pertinente à la rareté et au coût élevé à venir de l'énergie.

SERVICE D'URGENCE DES PHARMACIES ANNEE 2009

JANVIER

3 au 6 : BARDON
7 au 9 : LEMBO
10 au 16 : ANDRÉ
17 au 23 : GIMENO
24 au 30 : BOSC

FEVRIER

31/01 au 6 : BONIN
7 au 13 : VASSEUR
14 au 17 : LEMBO
18 au 20 : BARDON
21 au 27 : CAMBIER

MARS

28/02 au 6 : ULRICH
7 au 13 : CABIROU
14 au 20 : PETITCOLLIN
21 au 24 : SOLOGNE
25 au 27 : CABIROU
28 au 3/04 : BEUVRON

AVRIL

4 au 10 : LEMBO
11 au 17 : CAMBIER
18 au 21 : CABIROU
22 au 24 : SOLOGNE
25 au 29 : VASSEUR

MAI :

30/04 au 1er : ANDRÉ
2 au 6 : BARDON
7 au 8 : BEUVRON
9 au 15 : GIMENO
16 au 19 : BONIN
20 au 22 : BOSC
23 au 29 : PETITCOLLIN

JUIN :

30/05 au 5 : ULRICH
6 au 9 : SOLOGNE
10 au 12 : LEMBO
13 au 16 : BARDON
17 au 19 : SOLOGNE
20 au 23 : LEMBO
24 au 26 : BONIN
27 au 3/07 : VASSEUR

JUILLET :

4 au 10 : BEUVRON
11 au 12 : BONIN
13 au 17 : ANDRÉ
18 au 24 juillet : BOSC
25 au 31 juillet : ULRICH

AOÛT :

1 au 7 : CAMBIER
8 au 13 : CABIROU
14 au 18 : PETITCOLLIN
19 au 21 : BARDON
22 au 25 : LEMBO
26 au 28 : BARDON
29 au 4/09 : BEUVRON

SEPTEMBRE :

5 au 11 : SOLOGNE
12 au 18 : GIMENO
19 au 22 : BARDON
23 au 25 : LEMBO
26 au 30 : ANDRÉ

OCTOBRE :

1er au 2 : BARDON
3 au 9 : SOLOGNE
10 au 16 : VASSEUR
17 au 23 : BONIN
24 au 30 : ULRICH

NOVEMBRE :

31/10 au 6 : BOSC
7 au 9 : BARDON
10 au 13 : ANDRÉ
14 au 20 : PETITCOLLIN
21 au 27 : ULRICH
28 au 4 : GIMENO

DECEMBRE :

5 au 11 : CAMBIER
12 au 15 : LEMBO
16 au 18 : BARDON
19 au 23 : PETITCOLLIN
24 au 25 : VASSEUR
26 au 30 : BARDON
31 au 1 janvier 2010 : CABIROU

RAPPEL :

LES GARDES DÉBUTENT À 17 HEURES LE SAMEDI ET SE TERMINENT À 17 HEURES LE SAMEDI SUIVANT .



CITROËN
RÉPARATEUR AGRÉÉ
AGENT COMMERCIAL

SARL Garage ROHART

91, rue G. de Fontenay
45240 LIGNY-LE-RIBAUT

Tél. 02 38.45.42.09 - Fax. 02 38 45 46 14
garage.rohart@wanadoo.fr

Vente de véhicules neufs et occasions Toutes marques
tourisme et utilitaire - Chrono service - Réparations
toutes marques - Tôlerie peinture - Dépannage

TRANSPORTS FRANCHET
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES

Service régulier
« bassin Marennes-Oléron → →
→ → M.I.N. Rungis »



“La Détourne” - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 42 32 - Fax. 02 38 45 45 89

>>> PHARMACIES

PHARMACIE C. ANDRÉ :

41210 NEUNG-SUR-BEUVRON
Tél. 02 54 83 62 26 - Fax 02 54 83 67 59

PHARMACIE F. BONIN :

45240 LIGNY-LE-RIBAUT
Tél. 02 38 45 42 38 - Fax 02 38 45 46 21

PHARMACIE F. BOSC-BONIN :

41600 LAMOTTE-BEUVRON
Tél. 02 54 88 00 09 - Fax 02 54 88 54 69

PHARMACIE D. CABIROU :

45240 MARCILLY-EN-VILLETTE
Tél. 02 38 76 11 77 - Fax 02 38 76 18 30

PHARMACIE CAMBIER :

45370 JOUY-LE-POTIER
Tél. 02 38 45 38 41 - Fax 02 38 45 38 47

PHARMACIE L. GIMENO :

41210 SAINT-VIATRE
Tél. 02 54 88 92 22 - Fax 02 54 88 43 74

PHARMACIE N. LEMBO :

45240 LA FERTÉ-ST-AUBIN
Tél. 02 38 76 67 28 - Fax 02 38 64 88 26

PHARMACIE P. PETITCOLLIN :

41600 NOUAN-LE-FUZELIER
Tél. 02 54 88 72 26 - Fax 02 54 88 98 22

PHARMACIE DE SOLOGNE :

45240 LA FERTÉ-ST-AUBIN
Tél. 02 38 76 50 42 - Fax 02 38 76 67 48

PHARMACIE C. TABAILLOUX :

41600 CHAUMONT-SUR-THARONNE
Tél. 02 54 88 54 50 - Fax 02 54 88 66 34

PHARMACIE DU BEUVRON :

41600 LAMOTTE-BEUVRON
Tél. 02 54 88 03 31 - Fax 02 54 88 66 03

PHARMACIE D. ULRICH :

41600 VOUZON - Tél. 02 54 88 48 83

PHARMACIE D & A VASSEUR :

45240 LA FERTÉ-ST-AUBIN
Tél. 02 38 76 56 02 - Fax 02 38 64 87 45



LP. CHAUFFAGE

**INSTALLATION CHAUFFAGE
PLOMBERIE SANITAIRE
ENTRETIEN GAZ - FIOUL
DÉPANNAGE - RAMONAGE**

VENTE DE CHAUDIÈRES
(devis gratuit)

rte d'Yvoy-le-Marron
lieu-dit Belle Fontaine

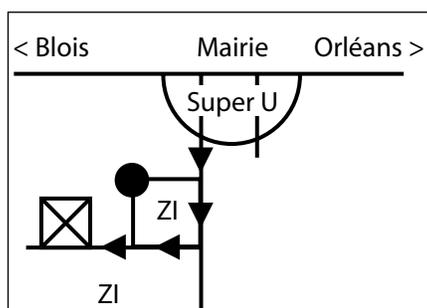
Tél. 02 38 44 43 13

COMPTOIR SABBE

Vente permanente à l'usine

du Lundi au Vendredi : 8 h à 12 h / 14 h à 17 h

**SOMMIERS fixes et électriques
MATELAS ressort, mousse et latex**



Zone industrielle - SAINT-LAURENT-DES-EAUX
Tél. 02 54 87 70 14

**Peinture - Vitrierie
Revêtements Sols
et Murs**

Pierre CIZEAU

"Le Marmanteau"
Route de La Ferté-Saint-Aubin
45370 JOUY-LE-POTIER

Tél. 02 38 45 82 21

L'ADRESSE
— Un Conseil Immobilier à vos Côtés —

REINEAU LA FERTE

57 rue du General Leclerc - 45240 La Ferté St-aubin

TEL. 02 38 76 65 18

accueil@ladresse-laferte.fr

**TRANSACTIONS - LOCATIONS
ESTIMATION GRATUITE**



**Jean-François THOMAS
François ROBIN
Sébastien MALON**

**VOS CONSEILLERS en IMMOBILIER
à VOTRE SERVICE**

Retrouvez nos affaires sur :
Immobilier-sologne.fr



Tout faire pour vous !

CONSTRUIRE
AMÉNAGER - RÉNOVER

DEPOMAT

55, rue Basse
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

TÉL. 02 38 76 50 64
FAX 02 38 64 65 25



**TRAVAUX NEUFS
RENOVATION**



*Agrandissement - Ravalement
Carrelage - Clôture - Garage
Cheminée - Terrasse - Fenêtre PVC*

55, rue Basse
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

TÉL. 02 38 76 50 64
FAX 02 38 64 65 25

CLIMATISATION - FROID - POMPE A CHALEUR - ENERGIE SOLAIRE



Artisan spécialisé en
Géothermie & Aérothermie
(électricité - sanitaire - plomberie)

*Vente - installation - maintenance - dépannage
(Devis gratuits) - dépannage brûleur*

06 42 20 22 45

couery.eric@aliceadsl.com
www.aclimpac.fr

Un artisan formé chez les compagnons du tour de france à votre service

ACLIMPAC 355 Rue César Finance 45240 LIGNY LE RIBAUT

Plantval S.A.

Contacts

Directeur Général :
Martine Bertrant

Directeur Commercial :
Jean-Charles Bertrant

Responsable production :
David Bertrant

Secrétariat/comptabilité :
Carole Sardon



PRODUITS

Produits leaders : plantes de haies • thuya
Atrovirens • cupressocyparis Leylandii

Autres produits : arbustes à fleurs • conifères de
rocaille

Moulin du Mizotier - 45240 LIGNY-LE-RIBAULT
Tél. 02 38 45 47 05 • Fax 02 38 45 47 06

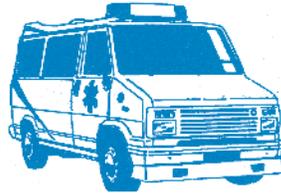
* SARL AMBULANCE * VSL - TAXIS DE VILLENY

Tél. 02 54 83 71 00 ou 02 54 98 34 00

TAXIS DE LIGNY-LE-RIBAULT :

Tél. 02 38 45 46 33

Mr. et Mme JOLLY



U R G E N C E S
HOSPITALISATION
CONSULTATION
KINÉSITHÉRAPIE
RADIOTHÉRAPIE
D I A L Y S E S
CONTRÔLE MÉDICAL
24H / 24H



LEBRAULT YANNICK

HORTICULTEUR

VENTE AU DÉTAIL : FLEURS SÉCHÉES

PLANTS A MASSIFS • PLANTS DE TOMATES
GÉRANIUMS • FUCHSIAS • CHRYSANTHÈMES

134 - « Les Villeneuves » - 45370 CLÉRY-ST-ANDRÉ

tél. 02 38 45 73 39

Présent les samedis sur la place de l'église de Ligny-le-Ribault

Pompes funèbres Marbrerie

CATON Frères

Une famille au service des familles

Organisation complète d'obsèques
Contrat prévoyance Obsèques
Tous travaux de cimetière
Grand choix d'articles funéraires

**Plus de 200
Monuments en stock
sur le Loiret**



LA FERTE SAINT AUBIN
36 Rue du Général Leclerc
7j/7 ☎ 02 38 76 67 67 24h/24
hab:02.45.18

CALLU S.A.

route de Saint-Jean
41600 YVOY-LE-MARRON



**Terrassement,
création et
curage d'étang,
aménagement
de propriété**

Dominique Robineau
Portable : 06 03 26 76 15
Bureau : 02 54 88 79 24
Fax 02 54 88 52 67

Marceau à l'écoute

Par mesures d'hygiène et de sécurité, nous vous rappelons qu'il est **INTERDIT** de laisser les déjections canines sur les trottoirs. Les propriétaires sont priés : soit de les ramasser, soit d'obliger leurs chiens à déféquer dans les caniveaux.

••• CENTRE DES INITIATIVES LOCALES DE SOLOGNE •••

Depuis 1995, une association cantonale à votre service pour vous soutenir dans vos recherches d'emplois :

Curriculum Vitae, lettres de motivation, contacts entre les demandeurs d'emploi et les entreprises du canton et autres, renseignements divers

Vous recherchez un emploi, un stage, un emploi d'été, un contrat de qualification ou d'apprentissage ?

Quels que soient votre profil, votre âge, vos qualifications, prenez contact avec nous. Nous vous aiderons dans vos démarches quotidiennes et nous trouverons peut-être une solution de longue ou de courte durée.

CONTACTEZ-NOUS : C.I.L.S. - Centre des Initiatives Locales de Sologne
45, rue Hippolyte Martin - 45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN - Tél. 02 38 64 80 40
du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Nous vous proposerons un rendez-vous et vous accueillerons rapidement

MESSAGE IMPORTANT A L'ATTENTION DES PERSONNES ÂGÉES

Mesdames, Messieurs,
Soyez très vigilants ! En effet, certaines personnes se disant aide à domicile, aide-soignante, auxiliaire de vie, s'incrument dans les domiciles des personnes âgées et prétendent faire partie d'une association. Elles fonctionnent la plupart du temps par "chèque emploi service" des tarifs exorbitants. Elles ne font pas du tout partie d'une structure reconnue et abusent des personnes aidées. Nous vous recommandons la plus grande prudence.

L'Association d'Aide à Domicile du Canton de La Ferté et l'Association de Soins à Domicile Nord Sologne - 109, rue Joffre - 45240 La Ferté-Saint-Aubin - Tél. 02 38 64 63 67

CENTRE DE PLACEMENT IMMÉDIAT DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE SERVICE ÉDUCATIF JUDICIAIRE RECHERCHE

Familles d'accueil implantées dans le sud et le sud-est de l'agglomération orléanaise et à Orléans pour recevoir des adolescents en difficulté le week-end et aux petites vacances.
38, rue de la Jeunesse - 45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC - Tél. 02 38 56 99 90



Agence Sologne Val de Loire
L'IMMOBILIER PRÈS DE VOUS

contact@asvlimmo.fr
www.asvlimmo.fr

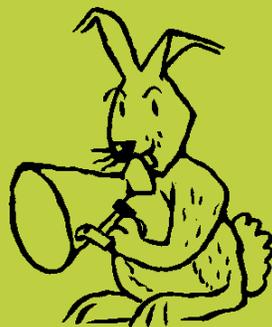
**Transactions immobilières de
maisons, terrains, propriétés**

12, rue du Bourg 41220 La Ferté St Cyr
02 54 87 92 16 - 06 13 37 48 17

infos pratiques

- **MAIRIE** 02 38 45 42 01
Ouverture secrétariat tous les jours de 8h30 à 12h
sauf dimanche et lundi
- **TOUTES URGENCES** 02 38 45 42 01
Permanence Maire et Adjointes : sur rendez-vous
Permanence sociale : sur rendez-vous
- **GENDARMERIE** 17
La Ferté-Saint-Aubin 02 38 76 50 47
- **POMPIERS** 18
Mairie 02 38 45 42 01
Bernard Van Hille, Chef de Corps
- **SAMU** 15
- **CENTRE SOCIAL- La Ferté-Saint-Aubin** 02 38 64 61 36
- **AIDE À DOMICILE PERSONNES ÂGÉES**
s'adresser à Mme LUCAS - 187, rue de la Libération
La Ferté-Saint-Aubin - Pour R.D.V. 02 38 76 00 41
- **SOINS À DOMICILE NORD SOLOGNE** 02 38 76 09 02
187, rue de la Libération - La Ferté-Saint-Aubin
- **AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL**
Association Cléry-Saint-André 02 38 45 41 74
ou s'adresser Pharmacie, Infirmières
ou Mme Meunier - Lailly-en-Val 02 38 44 74 61
- **ASSISTANTE SOCIALE**
s'adresser à l'U.T.A.S. Est Orléanais
BP 652 - 45016 Orléans cedex 1 02 38 79 49 96
- **PERMANENCE CPAM** 0820 904 103
Centre social
mardi et jeudi : de 9h à 12h
et sur rendez-vous mardi et jeudi après-midi
- **C.H.R. Orléans La Source - Tous services** 02 38 51 44 44
- **MAISON MÉDICALE**
Dr Saillard 02 38 45 41 07
Dr Loiseau 02 38 45 42 06
- **DENTISTE** 02 38 45 40 87
Dr Arnaud
- **CABINET DES INFIRMIÈRES** 02 38 45 43 76
Mmes Leyet et Cabaret
- **PHARMACIE** 02 38 45 42 38
- **KINÉSITHÉRAPEUTE** 02 38 45 45 11
M. Dorso
- **CENTRE ANTI-POISON** 02 47 66 85 11
Centre Hospitalier Bretonneau - Tours
- **E.D.F.** Clos Mardelle, RN 152, Beaugency
N° Dépannage : 0810.333.045
N° Renseignements clients particuliers : 0810.080.333
N° Solidarité : 02.38.52.85.52 et Fax 02.38.79.52.29
- **IMPÔTS** 02 38 25 22 00
Circonscription Orléans Sud, secteur La Ferté-Jargeau
9, avenue John Kennedy - 45074 Orléans Cedex 2
Réception mardi et vendredi de 8h30 à 11h30
- **PERCEPTION** 02 38 76 52 64
30, boulevard Foch - La Ferté-Saint-Aubin
Le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
- **PRESBYTÈRE** 02 38 45 42 48
- **LA POSTE** 02 38 45 41 62
Depuis le 1er juillet 2006, nouveaux horaires d'ouverture : mardi au samedi de 8h30 à 12h
Fermé le lundi
- **BIBLIOTHÈQUE**
Dépôt Bibliobus du Loiret - Permanence
le mardi de 16h à 19h et samedi de 10h30 à 12h
- **CANTINE SCOLAIRE** 02 38 45 46 77
Vente des tickets un vendredi sur deux à la cantine
de 16h30 à 17h30 - Prix 2,90 €
- **GARDERIE PÉRISCOLAIRE** 02 38 45 46 45
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h à 8h55 et de 16h30 à 18h45
Mercredi de 7h à 8h55
Prix du ticket : 2,45 €
Prix du ticket après étude : 0,60 €
- **ÉTUDE SURVEILLÉE : s'adresser à la garderie Péricolaire** - jusqu'à 18h - Prix 2,45 €
- **HALTE GARDERIE ITINÉRANTE "LES PETITS FAONS"**
tous les mardis salle polyvalente de 9h à 12h
de 4 mois à 4 ans
- **RAMASSAGE SCOLAIRE**
Collège La Ferté-Saint-Aubin : départ 8h02
Lycée La Source : départ 7h17
- **ORDURES MÉNAGÈRES**
Ramassage le jeudi, à partir de 12h
Si jour férié : passage le vendredi au lieu du jeudi
- **TRANSPORT**
Le Conseil Général a mis en place le service "Voyagez à la demande" pour vous rendre à La Ferté St-Aubin.
Appelez le : 02 38 700 100 (au plus tard la veille avant midi)
Jours et horaires de fonctionnement :
le Jeudi : Départ 10h - Retour 12h
le vendredi : Départ 13h30 - Retour 15h30
Tarif : 2 euros
- **DÉCHÈTERIE : PRÉ COMMUNAL**
Tous les déchets **SAUF les ordures ménagères**
Ouvert le lundi et le mercredi de 10h à 12h
et le samedi de 9h à 12h
Benne à verre - Conteneur à papier - Emballage creux
(bouteille plastique - boîte conserve - boîte lait et jus de fruits)

A vous de jouer !



>>> TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR NOTRE VILLAGE

- 1 Quel est l'âge de l'écusson de Ligny-le-Ribault ?
 15 ans 20 ans 25 ans
- 2 Combien y-a-t-il de cloches dans le clocher de l'église ?
 2 4 5
- 3 En quelle année a été créé l'Ecomusée ?
 1985 1990 1995
- 4 Selon la légende quel personnage célèbre serait passé à Ligny-le-Ribault ?
 Napoléon Charlemagne
 Jeanne d'Arc
- 5 Quel a été le nombre maximum de bars recensés à Ligny-le-Ribault ?
 5 9 13
- 6 Quel objet insolite est enfoui dans les bois de Ligny ?
 Un avion de guerre
 Une cloche de l'église
 Des bois de cerf
- 7 Comment s'appelle le petit journal d'information de Ligny-le-Ribault ?
 Le Garenne La Gibelotte
 Le Lièvre
- 8 Comment s'appelle le patron de Ligny-le-Ribault ?
 Saint-Martin Saint-Antoine
 Saint-Benoit
- 9 Combien y'a-t-il de barrage(s) sur le Cosson à Ligny-le-Ribault ?
 0 2 4
- 10 En quelle année a été construit le four à briques de La Tuilerie de La Bretèche ?
 1890 1892 1895
- 11 Que signifie le mot "mésienne" ?
 Le déjeuner La sieste
 Le dîner

Ce quizz vous est proposé par la Commission Communication
Réalisation, participation : Amélie Chaumet et Albin Dorleans, vos hôtes du bureau de tourisme des mois de juillet et Août

"AVANÇONS ENSEMBLE" - COUPON IDÉE

cochez ci-dessous le thème correspondant à votre suggestion

Communication Tourisme Culture Fleurissement

Décrivez votre idée, suggestion... :

.....
.....
.....
.....
.....

Votre Nom (facultatif) :

Merci de déposer ce bulletin dans la boîte aux lettres de la Mairie **SANS enveloppe**
La Commission Communication – Tourisme – Culture – Fleurissement
vous répondra sur la faisabilité